

LE MONDE DU TRAVAIL:

● **Retour au travail au bureau de la ville de Terrebonne lundi matin**
(Page A9: notre information)

● **Canada Packaging: une entente intervient et, tout rentre, dans l'ordre**
(Page A9: l'article de Y. Chartrand)

● **A LA CAISSE POPULAIRE: une autre réunion décisive ce mercredi matin**
(Page A9: notre article)

Médecin de garde

Le Dr Maurice St-Amand, M.D., assurera la garde médicale cette fin de semaine, samedi et dimanche 5 et 6 juillet, et il répondra aux appels pour CAS URGENTS SEULEMENT si on communique avec lui à 666-8830.

LA REVUE DE TERREBONNE

17e ANNEE - No 8 - TERREBONNE, le 2 juillet 1975

Directeur: AIME DESPATIE. TEL: 666-2048

TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ETRE PUBLIEES

20¢

Le problème de la pénurie d'eau:

Terrebonne propose la formation d'une commission intermunicipale autonome pour l'administration de l'usine de filtration

Page A5 :
l'article de Pierre Vigneault

● Table ronde des conseils municipaux de la région



LES REPRESENTANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX en assemblée à l'hôtel de ville de Terrebonne, jeudi de la semaine dernière, ont fait le point sur l'alimentation en eau potable dans la région. On aura reconnu des représentants de Saint-Louis-de-Terrebonne, MM. Raoul Chartrand et Irenée Forget, de Mascouche, MM. Thomas Wood et Rolland Robert, de Terrebonne, MM. Antonio Daunais, Claude Desjardins, Lucien Beaulieu. Les maires Gilles Forest, J. Edouard Sarrazin, Louis-Gilles Ouimet et Dr François Paquin, de Mascouche, Lachenaie, Saint-Louis et Terrebonne étaient présents.

Renouvelez maintenant votre abonnement à "La Revue"

Les abonnements à "La Revue de Terrebonne" viendront à échéance le 1er août. Des formules de réabonnement ont été envoyées par la poste la semaine dernière à tous nos abonnés de l'extérieur de Terrebonne et nous prions ceux-ci de nous retourner le plus tôt possible leur formule en incluant dans leur envoi un chèque ou mandat de \$5. L'abonnement sera alors renouvelé jusqu'au 1er août 1976.

Les abonnements souscrits APRES LE 1er août seront de \$6.

Les abonnés qui demeurent à l'extérieur du Canada doivent verser maintenant \$7 pour compenser les frais postaux plus élevés.

Les familles qui habitent la ville de Terrebonne n'ont pas à envoyer leur réabonnement, Mme Johanne Vigneault passant de porte à porte pour le renouvellement.

DEMARCHES

en vue
d'aménager
un cimetière
catholique
régional

Page A4 :

REMPHIR
LES ANSES
des rivières:
un crime
contre
l'écologie

Page A8 :

CLAUDE
BEAUSOLEIL
élu président
du comité
consultatif
de
l'aréna de
Terrebonne

Page A3

Paroisse
Holy Rosary:
C'est le 25e
anniversaire
de fondation

● **Les Fêtes
débuteront ce
vendredi soir**

Page B6

LA VILLE DE
MASCOCHE
recevra des
offres jusqu'au
7 juillet pour
les travaux dans
Mascouche-Ouest

Page B2

● **CLAUDE PAQUETTE**
de Mascouche choisi
dans l'équipe
représentant
le Québec aux
championnats
canadiens
de baseball

Page B-8

● **MARCEL RONDEAU**
un apiculteur de
Mascouche délégué
au congrès
international
de Grenoble

Page B-1

En congrès à Rimouski

Le directeur du service de police de la ville de Terrebonne participe actuellement

au congrès annuel des directeurs de police du Québec. Le congrès a lieu cette année

à Rimouski. M. Aimé Charron sera de retour à son poste au début de la semaine prochaine.



Bienvenue au chic, à l'accueillant **MOTEL LE SOMMET**

Votre hôte: Jean-Paul Clark
Spectacles toutes les fins de semaine
Mariette Daviau, M.C.

RESERVEZ MAINTENANT
pour vos réceptions, mariages
et autres occasions,
en appelant
666-6146

Nous pouvons organiser
tous genres de parties
de plaisir pour vous
S.V.P. appelez 666-6146



Restaurant **LE GRILLON**

Réjeanne Vaillant, propriétaire

**Pour un bon repas ou un snack
dans une ambiance de bon goût...**

Permis complet de la S.A.Q.

742, rue Saint-Pierre

666-6492

Terrebonne

CINEMA **TERREBONNE**

TEL 666-3121 24 HEURES

VEN. SAM. DIM. LUN. 4 - 5 - 6 - 7 JUILLET A 7h45
DIMANCHE A 2h ET 7h45 PM



ALBERT R. BROCCOLI and
HARRY SALTZMAN present
ROGER MOORE
AS
JAMES BOND
007

IAN FLEMING'S

"L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR"

2e film

**"DES FLICS ET
DES VOYOUS"**

RESTAURANT

El Rancho



Spécial du jour, du lundi au
vendredi, de 11h a.m. à 8h p.m.

- SOUPE DU JOUR ou JUS DE TOMATE
- LE SPECIAL
- Tous genres de desserts
- Thé ou café
- Bière ou vin inclus

LICENCE COMPLETE

855 RUE SAINT-PIERRE - TERREBONNE

Livraison rapide - 3 autos à votre service

TELEPHONE - 666-6633 - 34 - 35

Pour toi seule

"J'ai mis à ton cou
Des gemmes d'aurore
Pourquoi me laisser
Parmi ce chemin?
Si tu vas au loin
L'oiseau va pleurer
Et la verte vigne
Restera sans vin"

Répertoire des cartes

Le service de la cartographie du ministère des Terres et Forêts du Québec vient d'éditer son "répertoire des cartes géographiques et des photographies aériennes" de la province. On peut obtenir ce répertoire en envoyant \$1 au Service de la cartographie du ministère des Terres et Forêts, 1885, boulevard Charest ouest, Québec.

Loto-Québec

L'Agence Prince de Saint-Jérôme, agent distributeur pour Loto-Québec nous donne une liste de gagnants récents: A BOIS-DES-FILION: Mme Beaudin, Jacques J. Vandet; A TERREBONNE: Michel Perron, Ghislaine Trudel, Omer Alary et Pierre Lawder.

DISCO THEQUE



au **MOTEL
LE SOMMET**
le JEUDI SOIR
de 8h30 à la fermeture
**C'EST
NOUVEAU!**



Louis-Paul "Le Traiteur"

RESTAURANT "TI-KIT"
CASSE-CROUTE

179, CHAPLEAU
TERREBONNE - 666-4148

BUFFETS
de tous
genres
avec ou
sans
service

Visitez
notre salle
"LE PATIO"
pour noces,
réceptions,
réunions, etc...



PERMIS COMPLET DE LA REGIE DES ALCOOLS
LOCATION DE VAISSELLE ET DE VERRERIE,
PATISSERIES FRANCAISES, GATEAUX, ETC...

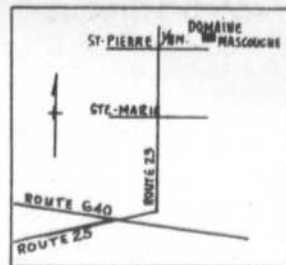


Spectacles

du jeudi au dimanche

ORCHESTRE POPULAIRE

Ouvert 7 jours
par semaine
De midi
à 3h a.m.



domaine
Mascouche
3537 RUE ST-PIERRE, MASCOUCHE
474-0314

Ferronnerie
M. JACQUES Ltée
Quincaillerie
"RO-NA"
 Livraison gratuite
666-3333

803, St-Pierre
 coin Ste-Marie
 TERREBONNE

LA REVUE DE TERREBONNE

Terrebonne, le mercredi, 2 juillet 1975

TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

ALEXANDER VOLKSWAGEN INC.
 4100, chemin Gascon Terrebonne
 666-3782

VW

PORSCHE
+ AUDI

VENTE — SERVICE — PIÈCES
NEUVES — USAGÉES



CERTIFICAT BIEN MERITE - Lors de la dernière clinique de sang à Terrebonne on a remis un certificat de 20 ans de service à Mme Germaine Larouche. Sur notre photo, MM. Jean Gosselin, policier, Guy Forget, président de la Fraternité des policiers, Mme Fleurette Boisvert, gérante des Filles d'Isabelle, Mme Larouche, Mme Gisèle Boivin, représentante de la Croix-Rouge et le directeur du service de police, M. Aimé Charron.

M. Claude Beausoleil est élu président du comité consultatif de l'aréna



M. CLAUDE BEAUSOLEIL a été élu jeudi soir dernier, au cours d'une réunion au Palais des Sports, président du comité consultatif de l'aréna de Terrebonne pour le mandat 1975-1976. Il succède à M. Florimond Gauthier qui a été élu le premier à occuper ce poste.

M. Beausoleil sera appuyé par les personnes suivantes: MM. Robert Pitot, premier vice-président, Florimond Gauthier, deuxième vice-président, par les directeurs, Mme Lucette Désormeaux; MM. Marcel Patenaude,

Jean-Paul Sigouin, Gaétan Désormeaux, René Gareau, Maurice Doyle. La secrétaire, Mme Pauline Désormeaux, a été réélue.

Le président a offert ses félicitations à l'ancien bureau et demandé la coopération de tous pour un mandat fructueux.

Rappelons que le comité consultatif répond auprès du conseil municipal pour toutes les questions pertinentes au Palais des Sports, en coopération avec le régisseur, M. Pierre Gauthier.

Vacances au secrétariat scolaire

Les responsables du secrétariat au conseil scolaire de Terrebonne nous informent que les bureaux du 697 rue Saint-Sacrement, seront fermés durant les semaines des 20 et 27 juillet pour les vacances annuelles.

Les contribuables de la région scolaire voudront bien en prendre bonne note et régler, si possible, toutes leurs affaires scolaires avant ces dates.

Unité sanitaire

Il y aura cliniques de puériculture et d'immunisation:

Le lundi 7 juillet, à l'hôtel de ville de Terrebonne, entre 14h et 16h;

Le jeudi 10 juillet, à l'école Wilfrid-Laurier, de Laurentides, entre 14h et 16h.

Mariages à Terrebonne

Les mariages suivants ont été bénis en l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne le 21 juin.

François Lapointe, fils de M. et Mme Charles-Edouard-Lapointe, de Saint-Lin, a épousé Marjolaine Cotnoir, fille de M. et Mme Yvon Cotnoir, de Terrebonne.

Daniel Léveillé, fils de M. et Mme Jean-Paul Léveillé, de Terrebonne, a épousé Diane Godard, fille de M. et Mme Roger Godard, de Terrebonne.

Consultez souvent le "Guide des adresses" publié par "LA REVUE"

La Croix-Rouge a accueilli 247 donneurs lors de sa clinique de sang de jeudi dernier

L'objectif de la clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge était de 250 cette année et les organisateurs ont recueilli 247 chopines du précieux liquide lors de cette clinique qui avait lieu jeudi de la semaine dernière dans l'école Notre-Dame, à Terrebonne. On a recueilli des volontaires de toute la région.

Organisée conjointement par la Fraternité des policiers, les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb de Terrebonne, la clinique a remporté un grand succès et l'organisatrice pour l'est du Québec, Mme Gisèle Boivin, s'est dit très heureuse du résultat.

Vingt années de dévouement

Mme Boivin a tenu à marquer au cours de la journée

les vingt années de dévouement d'une bénévole terrebonnoise de la première heure, Mme Germaine Larouche en lui remettant un certificat. On lit sur ce document: "En hommage au reconnaissant pour les vingt années de services rendus à la Croix-Rouge et en témoignage d'appréciation de son dévouement auprès des volontaires, en couture et collecte de sang".

Plusieurs bénévoles des trois mouvements susmentionnés ont participé à cette journée en se répartissant les différentes tâches. Notons ici que Beausoleil Metro a généreusement contribué en fournissant 30 douzaines de bégnies.

ESTIMATION GRATUITE

Léo Décapage

Fais restaurer et décapier tes vieux meubles à prix raisonnable.
 Spécialité: meubles antiques

TEL.: 666-4370

"Le rendez-vous de la jeune fille dans l'vent et de la dame soucieuse de son élégance..."

BOUTIQUE JOHANE

Ouvert: mardi, mercredi, samedi, de 10h a.m. à 5h30 p.m.
 Jeudi et vendredi: de 10h a.m. à 9h p.m.

TOUTES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ EN MAGASIN

666-4542
 555, Côte de Terrebonne



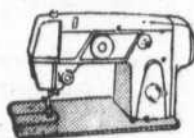
MAINTENANT DEUX VOITURES A VOTRE SERVICE **477-0037**

RADIO-TAXI FERLAND

SERVICE RAPIDE
 SERVICE 24 HEURES
 MARIAGES ET FUNÉRAILLES

1618, Phillips Terrebonne-Heights **MASCOUCHE** (18-25-2P)

REPARATIONS (GARANTIE)



Toutes marques

J.-C. Plante
 187, chemin Gascon
666-8386



La remise des diplômes



Quelle belle occasion d'offrir de l'assurance-vie comme cadeau!

En effet, est-il un moment plus propice d'offrir aux jeunes gens une police qui leur rendra service pour le reste de leur vie?

LIONEL DURAND
 1228, G.M. Prévost,
 TERREBONNE J6W 3G6

Membre de l'Association des assureurs-vie de la province de Québec



La Métropolitaine
 Ottawa, Ontario

Nous assurons la vie Parce que nous la respectons.

PSM
ECONOMIE + SERVICE

Pharmacie **J.B. MESSIER** 666-3739
 546 rue MASSON TERREBONNE
 Pharmacien

LIVRAISON GRATUITE ET RAPIDE

Des démarches sont entreprises en vue d'aménager un cimetière catholique régional

Les dirigeants de la Fabrique Saint-Louis-de-France de Terrebonne se sont associés aux marguilliers de la desserte Saint-Jean-Baptiste du chemin Gascon et ont commencé les démarches en vue de l'établissement d'un cimetière catholique pour desservir la région.

Selon une information que M. le Curé chanoine Charles Lussier communiquait à **La Revue** en fin de semaine, il s'agit d'un terrain de 300 pieds sur 700 pieds situé près du chemin Martin, dans Saint-Louis-de-Terrebonne. Une demande a d'ailleurs été faite au conseil municipal de Saint-Louis, demande qui sera sans doute communiquée publiquement à la prochaine assemblée municipale, le lundi soir 7 juillet.

Il faudra nécessairement que cette demande soit référée aux divers services d'urbanisme du territoire de la zone aéroportuaire de Mirabel ainsi qu'aux bureaux de Québec pour obtenir les autorisations nécessaires.

Rappelons à nos lecteurs qu'un seul cimetière existe

pour les deux paroisses, soit celui de Terrebonne, situé au milieu de la ville et dans lequel les terrains sont de moins en moins disponibles.

Décès Lapointe

A l'hôpital Fleury de Montréal, le 23 juin, à l'âge de 69 ans, 9 mois, est décédé M. Lucien Lapointe, époux de Marie-Jeanne Phaneuf, demeurant au 648 rue Mathieu, à Terrebonne. Les funérailles avaient lieu le jeudi 26 de la Résidence funéraire Saint-Louis, 939 rue Saint-Louis, en l'église paroissiale et l'inhumation à Terrebonne. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Rose-Marie (Mme Gérard Gauvreau), son fils Jean-Louis (époux de Rolande Provost), sept petits-enfants ainsi que parents et amis.

M. Lapointe avait travaillé durant au moins 16 ans à la Bristol du boulevard Pie IX à Montréal et il était à sa retraite depuis trois ans.

Il se peut qu'éventuellement d'autres paroisses profitent de ce cimetière catholique si le projet est mené à bonne fin.

Décès Kyriazidou

A Saint-Louis-de-Terrebonne, accidentellement, à l'âge de 48 ans, est décédée Mlle Dr Marina Kyriazidou, demeurant Côte Vertu, à Montréal. Les funérailles avaient lieu aux Salons Jos Guay et Fils, 756 rue Saint-Louis, à Terrebonne, et l'inhumation à Saint-Vincent-de-Paul. Elle laisse, sa mère, Mme Eugénie Lanprinopoulou, son frère Nicolas Kyriazidis ainsi que plusieurs amis.

Ce décès dans la région est un fait inusité. Le Dr Kyriazidou, originaire de Grèce, avait fait des études poussées en neuro-chirurgie jusqu'à l'âge de 40 ans et ses talents étaient reconnus par les médecins canadiens. Elle enseignait sa spécialité dans les universités.

Le jour de la Saint-Jean, 24 juin, Mlle Kyriazidou se promenait à cheval depuis le Centre équestre l'Eperon de la Côte de Terrebonne, dans le chemin Angora. Selon les rapports elle fut tuée par un camion qui passait. Dans son testament il était spécifiquement inscrit que son corps serait exposé et enterré là où elle décéderait. Voilà pourquoi elle fut exposée privément aux Salons Guay de Terrebonne. Toutefois, son exécuteur testamentaire possédant un terrain dans le cimetière de Saint-Vincent, il obtient qu'elle fut enterrée à cet endroit.

Notons enfin que le frère de la victime est le président de la Banque de Grèce.

Décès Robert

A l'hôpital Bourget de Pointe-aux-Trembles, le 23 juin, à l'âge de 93 ans et 9 mois, est décédée Mme vve Henri Robert, née Zéphirine Gauthier, du 1038 rang Saint-Henri à Mascouche. Les funérailles avaient lieu le 26 de la Résidence funéraire Saint-Louis, 939 rue Saint-Louis, à Terrebonne, en l'église paroissiale de Mascouche et l'inhumation au cimetière local. Elle laisse ses enfants, Lucianna, Roméo, Isabelle, Robert, Robertine, Bernard, Rodrigue, Jacques, Laurette, Gérard, une soeur, Mme Antoine Mario, de nombreux petits-enfants.

Joseph Marsan est parti comme il a vécu: sans bruit

par Roger Ouimet

La semaine dernière on portait en terre Joseph Marsan décédé à l'âge de 86 ans, un citoyen qui est parti comme il a vécu: sans bruit, mais après avoir oeuvré toute sa vie et en répandant la joie de vivre autour de lui malgré une infirmité pénible.

Joseph Marsan avait été cultivateur durant plusieurs années à Saint-François-de-Sales. C'est à cette époque de sa vie qu'il eut la malchance de se faire amputer une jambe. Il faisait alors du transport avec sa voiture pour les marchands de Terrebonne. Dans le temps, pour descendre une côte on plaçait un sabot de métal sous une roue arrière de la voiture pour ralentir l'allure des chevaux et retenir la charge. C'est en voulant placer ce frein d'urgence que la roue arrière du charriot lui passa sur la jambe.

Malgré cette infirmité il choisit le métier de peintre et c'est surtout dans ce métier qu'on l'a connu surtout jusqu'à l'âge de la retraite. Ces années-là il les passa avec ses enfants et petits-enfants d'abord dans une petite maison rue Chartrand avec un grand jardin puis dans la maison actuelle de la famille.



Le 21 juin, en l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne avait lieu le mariage de Marjolaine, fille de M. et Mme Yvon Cotnoir et François, fils de M. et Mme Charles Lapointe, de Saint-Lin. Louis-Paul Le Traiteur accueillait les nouveaux mariés en sa salle Le Patio, à Terrebonne.

Joseph Marsan n'a jamais fait de bruit. Il s'est arraché à la vie avec courage. Il fut éprouvé plus que d'autres bien sûr comme le savent ses amis mais il a fait face à la vie et a accompli son travail honnêtement.

Naissances à Terrebonne

Les nouveaux-nés suivants ont été baptisés en l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne, le dimanche 22 juin.

Marie, Julie, Cathy, fille de M. et Mme Roger Bolduc. (Carole Bérubé). Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Bérubé.

Sylvain, Martin, Denis, fils de M. et Mme Bernard Cloutier (Pierrette Crevier). Parrain et marraine, M. et Mme Denis Leblanc.

Yvon, Danovan, Yanick, fils de M. et Mme Renaud Desroches (Yolande Deslongchamps). Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Deslongchamps.

Marie, Thérèse, Josée, fille de M. et Mme Daniel Du Sablon (Raymonde Dusablon) Parrain et marraine, Fernand et Thérèse DuSablon.

René, Michel, Eric, fils de M. et Mme René Lampron (Thérèse Szulik). Parrain et marraine, M. et Mme Michel Nourry.

Maire, Hélène, Isabelle, fille de M. et Mme François Leclerc (Huguette Fortin). Parrain, Simon Fortin, marraine, Marie-Hélène Leclerc.

Colette, Mylène, fille de M. et Mme Bertrand Olivier (Carmelle Henri). Parrain et marraine, Pierre et Colette Henri.

Jean-Pierre, Pascal, fils de M. et Mme Yvon-Claude Ouimet (Denise Fontaine). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Pierre Lavigne.

Joseph, Yvon, Marc, fils de M. et Mme Richard Quevillon (Claudette Dinelle). Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Quevillon.

Jacques, Steve, fils de M. et Mme Jacques Richer (Marie Fortier). Parrain et mar-

raine, M. et Mme Ronald Paradis.

Diane, Nicole, May, fille de M. et Mme Yvan Sansregret (Diane Beaumier). Parrain Adrien Beaulieu, marraine, Nicole Sansregret.

Vianney, Pascal, fils de M. et Mme Michel Therrien (Diane Desrosiers). Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Therrien.

Calendrier paroissial

Le pèlerinage à la grotte du coteau au nord de Terrebonne aura lieu le dimanche 17 août.

La cérémonie au cimetière paroissial a été fixée au dimanche 7 septembre.

LA REVUE DE TERREBONNE

LA REVUE DE TERREBONNE, journal hebdomadaire, est publiée par Aimé Despatie, au 695, rue Thérèse, à Terrebonne, province de Québec, et imprimée par l'imprimerie St-Jérôme Inc.

Toute correspondance doit être adressée à Case postale 55, Terrebonne, P.Q.

Courrier de la deuxième classe enregistré au 0218. Dépot légal à la Bibliothèque nationale du Québec. Prix de l'exemplaire: au numéro 15 cents; à l'année par abonnement 55 partout au Canada et \$7 pour les pays étrangers.

Tous droits réservés. La reproduction des textes d'information et d'annonces publicitaires est interdite à moins d'une permission écrite du directeur. TELEPHONE: 666-3948 ET 666-3719

DIRECTEUR: AIME DESPATIE
ADJOINT À LA DIRECTION: PIERRE VIGNEAULT

REDACTION: YVES CHARTRAND
SPORTS: GILLES CHAPUT

CORRESPONDANTS:
MASCOUCHE: Jean-Pierre Gaudet, 1244 rue Dupuis, 474-0859
STE-ANNE-DES-PLAINES: Mme Agathe Simard, 66, boul. Sainte-Anne (625-9625)
LA PLAINE: Mme Philippe Villeneuve, 4433 ch. Barette (223-2097).

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
ST-LOUIS
FUNERAL HOME

Directeurs de funérailles
Roland Thuot
Membre de la Corporation des
thanatologues du Québec (A.406)
Cyrille Joyal
666-4092

A VOTRE DISPOSITION
AMBULANCE TERREBONNE ENR
666-3809 SI OCCUPE: **666-4092**

Résidence funéraire
Roch et Frères
(SALON A. CREPEAU)
Maurice Riopel, propriétaire

2904, DUPRAS, MASCOUCHE
TEL.: 474-2213

AMBULANCE ROCH ET FRERES
au service des citoyens de
MASCOUCHE
474-1177

Voiture entièrement équipée
M. Goyer, prop.
Service 24 heures

monuments

TOUS GENRES • TOUS PRIX
AUSSI: LETTRAGE DE MONUMENTS
Lucien et François Charbonneau
666-8033 — 666-8056
Terrain d'échantillons, face au 45, Chapleau

LUCIEN CHARBONNEAU & CIE
52, rue Lepage Terrebonne
Aussi: pierre à bâtisses

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Léopold Guay - Yvon Guay - Jean Guay
Membres diplômés de la Corporation des thanatologues du Québec.

756, Saint-Louis
Bureau: 284, Saint-André
666-3832

AMBULANCE
JOS. GUAY & FILS
Tél.: 666-3832

Terrebonne propose la formation d'une commission intermunicipale autonome pour l'administration de l'usine de filtration

(PV) Lors de la rencontre qui avait lieu jeudi soir dernier, à Terrebonne, les municipalités de Mascouche, Lachenaie et St-Louis-de-Terrebonne ont pu constater que le maire Paquin avait fait volte-face en ce qui concerne l'éventualité d'une commission intermunicipale pour l'administration de l'approvisionnement en eau potable. Ce dernier et les membres de son conseil ont eux-mêmes proposé aux trois municipalités "clientes" de l'usine de filtration, la formation d'un organisme intermunicipal pour administrer l'usine alors qu'il y a quelques mois, le maire Paquin affirmait qu'un tel organisme serait une forme de non-confiance envers les administrateurs terrebonniens.

Cette prise de position du conseil de Terrebonne constitue sans doute un grand pas en avant dans les démarches pour arriver à solutionner les problèmes et

dans l'alimentation en eau potable et dans le partage des coûts entre les citoyens concernés. Le maire Paquin a souligné le fait qu'il fallait en arriver à une contribution uniforme pour tous les usagers de l'usine de filtration et préconise une formule qui forcerait toutes les municipalités concernées à assumer le fardeau financier de l'usine actuelle et de celle qui doit être construite pour les besoins futurs. Le conseiller Claude Desjardins a affirmé qu'il serait injuste que les contribuables de Terrebonne assument seuls le fardeau financier de cet investissement alors qu'ils consomment beaucoup moins d'eau que ceux des municipalités clientes.

Toutefois, le directeur du Service de l'Environnement, M. Gilles Jolicoeur, semble voir les choses d'un oeil différent puisqu'il recommande aux quatre municipalités concernées la for-

mation d'un organisme où Terrebonne continuerait d'assumer seule la dette pour l'usine actuelle et celle qui doit être construite; cette recommandation a sans doute affaibli les arguments de Terrebonne pour un partage proportionnel de la dette mais aucune décision n'a toutefois été prise dans un sens ou dans l'autre. Les conseils des quatre municipalités concernées étudieront plus profondément les diverses formules proposées (Mascouche et St-Louis-de-Terrebonne n'en ont reçues des copies qu'au lendemain de la réunion) avant de faire connaître leur point de vue. On estime que les municipalités concernées devraient être en mesure de faire connaître celui-ci avant la fin de la présente semaine.

Par ailleurs, le maire Forest s'est dit assez sceptique sur les projections de population établies par l'ingénieur Trottier, pour la futu-

re usine. Le premier magistrat de Mascouche a affirmé qu'il vaudrait mieux obtenir l'avis d'experts en la matière avant de décider de la construction d'une usine dont le débit pourrait s'avérer encore insuffisant dans un bref délai; une analyse des conduites d'alimentation devait également être effectuée (selon M. Forest) afin de déterminer dans quelle mesure elles pourraient absorber le débit requis par les municipalités "clientes". Le maire Forest devait d'ailleurs faire des démarches auprès du Service de l'environnement pour obtenir des recommandations à ce sujet.

En conclusion, on peut affirmer que cette volonté

unanime d'aboutir à la formation d'une commission intermunicipale est un élément des plus positifs dans cette affaire. Il est à souhaiter qu'on puisse en arriver à un accord aussi facile sur les modalités de cette commission car autrement, les discussions pourraient être fort longues et risqueraient de prolonger la pénurie d'eau potable actuelle.

Par ailleurs, il est bien évident que le règlement pour l'agrandissement de l'usine de filtration subira difficilement l'épreuve de l'assemblée d'électeurs et il faudra sans aucun doute une ordonnance de Québec pour la réalisation des travaux. C'est une des raisons pour lesquelles la ville de Ter-

rebonne veut en arriver à une entente préalable des quatre municipalités pour l'administration commune de l'usine.

Pour le moment, il faut donc attendre les commentaires de Mascouche, Lachenaie et St-Louis-de-Terrebonne pour connaître des nouveaux développements au sujet de cette affaire; ceux-ci devraient d'ailleurs être formulés au cours de la présente semaine. Dans l'intervalle, on peut se demander si l'adoption du règlement pour l'agrandissement de l'usine sera réalisée par Terrebonne; ce geste devait être posé ce jeudi (3 juillet).

Nous aurons sans doute plus de détails à ce sujet dans notre édition de la semaine prochaine.

Assemblée du conseil

Le conseil municipal de Terrebonne s'assemblera ce jeudi soir 3 juillet dans la salle des délibérations à l'hôtel de ville, à 8h précises. Les contribuables sont cordialement invités à cette réunion au cours de laquelle les membres du conseil régional répondront à toutes les questions pertinentes à l'administration.

Des emplois disponibles

Les emplois suivants sont disponibles par l'entremise du Centre de main-d'oeuvre du Canada, au 878 boulevard des Seigneurs, à Terrebonne. Au téléphone: 666-3722.

Dessinateur constr. mécanique. Teneur de livres. Surveillant d'agent réclamations. Commis vendeur en pâtisserie. Vendeur à domicile. Représentant en assurances. Représentant en commerce.

Commis d'épicerie. Gardien de sécurité. Surveillant de plage. Cuisinière. Cuisinier. Bar-maid, serveuse. Coiffeur. Gardienne. Plusieurs bonnes à tout faire. Plusieurs femmes de ménage.

Apprenti-boucher. Reg. cond. machine outils. Soudeur à l'arc. Apprenti électricien. Vérificateur de fournaies. Cond. machines à piquer. Mécanicien d'auto. Réparateur de carrosseries. Peintre d'autos.

Cond. chargeuse mécanique. Electricien. Menuisiers. Peintre en bâtiment. Mécanicien de fer ornemental. Lambrisseur d'intérieur. Jointoyeur. Emballeur.



Raymond Gauthier

Représentant des ventes

Garage Ernest Leroux Inc.
575 MASSON,
TERREBONNE, QUE.

Tél.: Bur.: 666-4111
Rés.: 666-3315

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN...



LA RENCONTRE AVEC VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

Assurances incendie, vol, automobile, responsabilité etc. sont négociées en votre nom par votre courtier, aux mêmes conditions pour vos besoins à vous.

VOS COURTIERS LOCAUX

Assurances Bernard Inc.

183, Sainte-Marie 666-3871 Rés.: 669-1807

Jetté, Bousquet, Laflamme Inc.

730, Saint-Louis 666-4141

Corbeil & Fils Assurances Inc.

780, boul. des Seigneurs 666-3733-34

André Desjardins Assurances Inc.

673, Place Eymard 666-3128

Gérard Vézina Assurances Ltée

(Place des Seigneurs)
878, boul. des Seigneurs 666-3742

LINGERIE

MICHE

724, rue Saint-Pierre,
Terrebonne

Spécialité: 0 à 14 ans

SPECIAL

"Vacances"



20 à 50%

Maillot de bain "SPEEDO"



TERREBONNE

931, RUE LEON-MARTEL,
TERREBONNE,

AMEUBLEMENT
ET DRAPERIES

666-8762

- Voyez nos ensembles de tout style, tout prix, de haute qualité
- Téléviseurs - Accessoires de maison
- Draperies faites sur mesure
- Service gratuit à domicile sans obligation d'achat



L'OPINION

de Pierre Vigneault



Pour bien lire il faut aussi savoir compter

La rivalité qui existe entre certains citoyens des villes de notre région se manifeste sous diverses façons; dans l'ensemble, toutefois, on peut dire qu'elle demeure positive et ne nuit pas fondamentalement au progrès des villes régionales. Il faut toutefois reconnaître qu'au niveau des individus, cette rivalité se transforme parfois en un chauvinisme très marqué duquel découlent des sentiments qui ne sont pas toujours très honorables. L'envie et la rancune caractérisent certaines relations inter-municipales mais ce qui marque davantage les partisans de l'esprit de clocher, c'est l'absence d'objectivité. Pour certains citoyens, il devient très difficile de faire preuve d'équité et de justice dès que les relations inter-municipales entrent en ligne de compte; on peut presque affirmer que certains perdent alors toutes leurs facultés d'analyse froide et objective.

Nous en avons un très bel exemple dans l'opinion que certains lecteurs se font de LA REVUE. Il n'est en effet pas rare d'entendre certains citoyens se plaindre du fait qu'une trop grande part de notre journal est consacrée aux informations qui concernent la ville de Mascouche. Mme Vigneault, qui recueille les renouvellements d'abonnement des citoyens de Terrebonne, a ainsi entendu plusieurs commentaires à l'effet que l'on retrouvait plus de nouvelles de Mascouche, dans LA REVUE que l'on retrouvait de nouvelles de Terrebonne. On ne peut douter de l'honnêteté et de la franchise des personnes qui expriment ces commentaires mais il n'en demeure pas moins qu'ils démontrent l'absence d'objectivité qu'engendre l'esprit de clocher car les chiffres démontrent bien qu'ils ont tort.

Une analyse de la proportion d'informations touchant chacune de ces deux villes, au cours des dernières semaines, suffit à prouver ce qui précède. Ainsi, le 4 juin, LA REVUE publiait une édition de 88 pages; 15 de ces pages contenaient des informations sur Mascouche alors que 30 renfermaient des informations sur Terrebonne. Le reste des pages était consacré aux informations régionales (scolaire, politique, etc.), aux nouvelles provenant des autres municipalités (Lachenaie, St-Louis, etc.) tandis que plusieurs pages étaient consacrées à la publicité. Dans les semaines qui suivirent la proportion est assez semblable: le 11 juin on trouvait 7 pages de nouvelles sur Mascouche et 13 sur Terrebonne dans une édition de 44 pages; le 18 juin, on pouvait lire 10 pages de nouvelles sur Mascouche et 31 pages de nouvelles sur Terrebonne, dans une édition de 60 pages et finalement, la semaine dernière, on comptait 8 pages de nouvelles sur Mascouche et 13 pages de nouvelles sur Terrebonne sur un total de 36 pages. Comme dans l'édition du 4 juin, un certain nombre de pages étaient consacrées aux municipalités voisines de Mascouche et Terrebonne tandis qu'il faut bien consacrer certaines pages aux annonceurs qui réservent des pages complètes. (Cette analyse ne tient pas compte des annonces qui occupent moins d'une page).

Ainsi, on peut le constater, les nouvelles sur Mascouche sont beaucoup moins nombreuses que celles sur Terrebonne. Il faut aussi être assez objectif pour admettre que la comparaison entre les diverses municipalités de notre région n'est plus la même aujourd'hui, qu'elle était lors de la fondation du journal. Il y a trois ans à peine, Terrebonne était encore la ville la plus peuplée de notre région; c'était aussi la ville la plus dynamique car le développement domiciliaire et commercial s'y poursuivait après avoir été des plus intenses pendant les années précédentes. Il y a une quinzaine d'années, la comparaison justifiait encore plus la prédominance de Terrebonne sur les villes voisines: déjà bien structurée et urbanisée, Terrebonne avait pour voisines des municipalités encore très rurales où on commençait à peine à subir l'impact du "boom" domiciliaire qu'a connu notre région. A ce moment-là, les pages consacrées aux nouvelles des municipalités voisines étaient peu nombreuses et avec raison: il ne s'y passait pas grand-chose...

Aujourd'hui, Terrebonne demeure le centre commercial et industriel de notre région mais dans les autres domaines, une ville comme Mascouche peut commencer à affirmer son existence. Avec une population qui dépasse de plusieurs milliers de citoyens celle de Terrebonne, avec une expansion qui en fait le point d'origine des constructeurs d'habitations, avec un essor industriel et commercial qui a amorcé, Mascouche est une ville où il se passe beaucoup de choses et il est normal qu'on en parle. LA REVUE se veut un journal régional et ne peut donc ignorer cette réalité; d'ailleurs, les Terrebonniens n'ont pas à craindre: fondée par un citoyen de Terrebonne qui ne cache pas son amour pour sa ville natale, Terrebonne continue et continuera d'occuper une place de choix dans les pages de ce journal.

L'opinion du lecteur

Nos lecteurs sont invités à nous communiquer leur opinion sur tout sujet d'intérêt général et nous acceptons leur texte pour publication dans cette page avec grand plaisir. Autant que possible ne pas dépasser 400 mots ou une page et demie dactylographiée. Tous les articles doivent être signés. Nous n'acceptons pas les lettres anonymes.

"Affaire Gerbex": lettre ouverte au ministre Tetley

Montréal, 20 juin 1975

Lettre ouverte à M. William Tetley ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives 800, Place d'Youville Québec, G1A 1L7

Recommandé avec accusé de réception

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre du 20 mai dernier, dans laquelle vous me demandez de vous communiquer "plus de détails au sujet des fraudes immobilières au Québec", vous admettez que le Service des fraudes et faillites, qui dispose de dossiers, de moyens de recherches et de procédés de détection ultra-perfectionnés, est plus qualifié que moi pour vous renseigner.

Quant à la compagnie Gerbex Inc., le Service des fraudes et faillites est en possession d'un volumineux dossier sur cette affaire à la suite d'une enquête qui a duré plusieurs années. Rien ni personne, ce me semble, ne peut vous empêcher de le consulter.

Soyez assuré que j'aurais vivement désiré vous soumettre un de mes dossiers, mais à l'heure actuelle aucun de ceux-ci n'est disponible. Le seul que je pourrais éventuellement récupérer se trouve être en villegiature quelque part

en Europe. Je crains fort, cependant, qu'il me faille patienter un laps de temps relativement long pour le rapatrier.

A quelques reprises, j'ai offert à l'enquêteur dans le cas Gerbex Inc. de lui remettre un de mes dossiers. Entre autres, le 12 mars 1974, date à laquelle j'ai eu un entretien, au Palais de Justice de Montréal, avec trois personnes du Service des fraudes et faillites.

L'enquêteur, qui participait à cet entretien, a présenté une fin de non-recevoir à ma requête de lui confier un dossier.

"J'ai, m'a-t-il dit, une "brique" comme ça (environ 10 à 12 pouces d'épaisseur) concernant les Entreprises Gerbex. Je ne vois pas en quoi votre dossier me serait utile. Si on acceptait des dossiers de chaque plaignant nous serions submergés de paperasse"

Sur mon insistance, l'enquêteur a consenti à accepter un des cahiers inclus à mon dossier, celui intitulé: "Réclamation de M. et Mme Yves Jouanet vis-à-vis la compagnie Gerbex Inc."

L'entretien terminé, l'enquêteur m'a pris à part pour me dire: "Deux inspecteurs du ministère des Institutions financières sont intéressés à vous rencontrer afin d'obtenir des précisions dans le cas qui nous intéresse. Ils devraient aller vous rencontrer prochainement".

Il eut été possible, en ce temps-là, que je confie un dossier à ces inspecteurs. Après plusieurs mois d'attente, tout comme soeur Anne, je n'ai rien vu venir. J'en ai conclu que le ministère des Institutions financières n'était pas intéressé à obtenir mes documents.

Je me permets de porter à votre attention que je trouve effarant le fait que l'ex-président-fondateur de la compagnie Gerbex puisse poursuivre ses activités soit comme gérant soit comme représentant de compagnies de construction. En moins de cinq ans, cet homme a agi en qualité de président ou a "travaillé" pour cinq compagnies différentes.

Il est tout de même frustrant de se faire soutirer des économies sur lesquelles un impôt a déjà été prélevé alors qu'un chevalier d'industrie a "encaissé" une somme d'argent sur laquelle il n'a pas déboursé un sou... alors que le ministère du Revenu proclame que toutes les rentrées d'argent sont imposables de quelque source qu'elles proviennent.

D'aucuns définissent les fraudes comme étant un crime "économique". Le terme "crime organisé" serait plus approprié dans les cas de fraudes, car la plupart du temps nous retrouvons les noms des mêmes personnes dans certaines compagnies d'extraction indubitablement frauduleuses.

Dans l'affaire Gerbex, comme d'en d'autres d'ailleurs, il est permis de se demander quelle part de protection est accordée par le ministère des Institutions financières aux consommateurs.

A plusieurs reprises le Service des fraudes et faillites a laissé entendre aux plaignants que la comparution de l'ex-président de la compagnie Gerbex devant les tribunaux ne saurait tarder. Ladite comparution prévue pour mars dernier a été remise au mois d'avril, puis en mai, ensuite en juin. C'est tout un carnaval! A croire qu'il existerait un ministère de la Protection des fraudeurs?

De l'avis des plaignants qui se sont fait ratiboier leurs mises de fonds par la compagnie Gerbex, il serait grand temps que vous interveniez dans cette affaire qui n'a que trop duré.

Je joins à cette lettre les quelques documents dont je dispose présentement.

La lettre que vous m'avez fait parvenir prouve que vous avez à coeur de vous porter à la défense des consommateurs. Dans cette optique, je ne pense pas que vous ayez des objections à formuler afin que la présente lettre soit rendue publique par la voie des médias d'information.

Veillez je vous prie, monsieur le Ministre, agréer l'expression de mes salutations distinguées. Y. Jouanet

Billet

Assis devant le foyer à l'extérieur de la maison, près du jardin; fasciné par les flammes, le corps absorbant la chaleur de la braise et l'esprit comparant l'effet du feu à celui de l'eau courante, je m'incrustais. Soudain, une envie de lointain, une envie de départ, un goût de voyage vinrent me chatouiller l'imagination.

Drôle d'impression: un désir presque incoercible de partir et en même temps l'intention de ne pas bouger physiquement. Mais les plus grands et les plus beaux voyages ne sont-ils pas ceux qui nous mènent à l'intérieur de soi.

Bref, je m'égarais dans quelque sentier philosophique lorsqu'heureusement une bulle d'oxygène au coeur d'un pin explosa. Cette flamme soudaine, cette incandescence subite me ramenèrent à des considérations plus concrètes, par exemple: l'amour.

En effet, quoi de plus concret que l'amour. La preuve: on en parle le plus souvent après un bon repas, levant un verre joyeusement plein. On en parle lorsqu'il nous serait difficile de le faire et quand on le fait c'est le plus souvent lorsque le corps, repu, repose confortablement sur du moelleux.

Mais voilà qu'encore une fois le feu m'imposait un vagabondage de l'intellect contre lequel mon éducation cartésienne et, il faut bien le dire, janséniste, malgré l'évolution (si peu), s'insurgeait. Lors, pour satisfaire à la normalité je suis rentré dans le rang, rejoint le troupeau et réintégré mon lit que, d'une façon inconsidérée, j'avais quitté pour rêver que j'étais libre devant un feu de bois prisonnier des murs d'un foyer.

Gilles Martin

Autour et alentour

MM. Yvan Dubois et René Rousseau, bien connus à Terrebonne, propriétaires du Camp Edphy de Val-Morin, célébraient la semaine dernière le 10^e anniversaire de ce camp de plein air dans les Laurentides.

Un ancien Terrebonnien, M. Yvon Robert, directeur général du Conseil scolaire

régional Dollard-des-Ormeaux de Saint-Jérôme, est la cible des enseignants depuis plusieurs semaines dans un conflit qui les oppose à la régionale.

Mme Carmen Soumis-Ortega, récemment élue conseillère scolaire à Terrebonne (elle habite l'île Saint-Jean), est la fille de M. et Mme Jean-Paul Soumis de Saint-Jérôme, bien

connue dans les Laurentides. Mère de cinq enfants, Mme Ortega enseigne la natation à la polyvalente Calixa-Lavallée, à Montréal-Nord.

Selon notre confrère L'ECHO DU NORD de Saint-Jérôme, si vous passez par la route 11 entre Saint-Janvier et Sainte-Thérèse, dans le secteur de Blainville, prenez avis qu'un

ne ruse est employée pour prendre les automobilistes en défaut. Des patrouilles anonymes circulent dans ce secteur et leur ruse consiste à s'immobiliser derrière une auto-police, comme des délinquants au code de la route. S'il survient un bolide qui file, croyant que la police est occupée, le fautif est immédiatement poursuivi et le tour est joué.

● L'ACTUALITE ●

Jean-Pierre L'Ecuyer

Quelle est l'importance politique de ce que l'on appelle le rapatriement de la constitution?

Il y a deux façons de voir le problème que constitue le rapatriement de la constitution. Chacune sous-tend des visées politiques précises et divergentes parce qu'elles sont issues d'intérêts différents à protéger.

Lors du discours du Trône, dans sa réponse à l'opposition, M. Trudeau déclarait aux Communes le 2 octobre 1974 à ce sujet: "...il me semble que nous réussissons sans grand peine à faire comprendre aux Québécois qu'ils n'ont plus besoin de crier au secours à la Grande-Bretagne, qu'ils n'ont plus besoin de se cacher derrière les jupes de la Grande-Bretagne lorsqu'il s'agit de débattre entre nous des questions politiques qui nous concernent tous".

D'autre part, il déclarait sa ferme intention de trouver un

mode d'entente dans la procédure de modification d'ici quatre ans et que le point de départ de la discussion serait la Charte de Victoria. Et d'autres termes, cela signifie qu'Ottawa veut réouvrir le débat constitutionnel.

La stratégie d'Ottawa devient donc claire, car rapatrier la constitution signifie rapatrier le pouvoir de réviser ou d'amender la vieille loi britannique qui nous tient lieu de document constitutionnel fondamental; or, rapatrier signifie forcer le Québec à accepter un mode quelconque d'amendement constitutionnel.

Pour sa part, le Québec n'avait pas ouvert le débat constitutionnel pour rapatrier la constitution mais pour discuter et négocier la distribution des pouvoirs à l'intérieur de la confédération. Le prin-

cipe que le Québec véhiculait est simple: "Québec ne veut pas que le fédéral ait des pouvoirs exclusifs, il veut être le maître d'oeuvre sur son territoire". Cela veut dire que Québec voulait négocier "un document juridique dont il avait contesté certaines dispositions majeures". En somme, Québec voulait négocier son autonomie.

Victoria marquait à l'histoire un double échec. Celui du fédéral à faire accepter une procédure d'amendement avant de négocier la question des pouvoirs et celui du Québec à acheminer Ottawa vers une politique de décentralisation en renégociant l'ensemble de la distribution des pouvoirs.

A partir de ces constatations, nous devons vite nous rendre à l'évidence que de rapatrier la constitution dans

sa forme actuelle serait un avantage pour le gouvernement central au sens où la pression sur le Québec serait augmentée. Politiquement, le gouvernement central sera porté à utiliser toute l'argumentation habituelle auprès de la population pour faire basculer le Québec, au prix de minimes concessions, dans un nouveau carcan constitutionnel, sans pour autant négocier la redistribution des pouvoirs.

D'autre part, rien ne peut nous assurer que le gouvernement central ne changera pas la coutume de l'unanimité pour y inscrire et opérer la révision constitutionnelle, à partir d'une nouvelle procédure d'amendement qui ne tiendrait compte du Québec.

Est-il besoin d'ajouter que le peu de foi nationaliste de

M. Bourassa nous incite à voir ces futures négociations avec beaucoup d'appréhension et de pessimisme. Outre le "non" de Victoria, nous ne pouvons que nous inquiéter de son attitude complaisante pour la fédéralisme du gouvernement Trudeau.

Si nous devons demeurer dans la fédération canadienne, nous sommes obligés de porter une très grande attention à tous ces débats, car l'enjeu de ces discussions est la dépendance politique du Québec: si M. Bourassa fléchit, la situation de dépendance politique augmente et le péril que représente l'assimilation s'accroît. Il en va de notre avenir collectif.

D'autre part, nous sommes portés à croire que certaines

provinces anglophones auront des attitudes différentes dans le futur débat constitutionnel. Les récentes conférences fédérales-provinciales (et nous pouvons ajouter la dernière budget Turner) nous ont laissé voir des germes d'une profonde insatisfaction exprimée à l'égard du gouvernement fédéral. Nous croyons que M. Bourassa pourrait canaliser cette insatisfaction en vue de négocier les pouvoirs.

Puisque nous ne pouvons prendre nos désirs pour des réalités, il est à souhaiter d'une part que M. Bourassa maintienne au moins le statu quo, puisqu'il se sent embarrassé de déplaire à ses cousins d'Ottawa et d'autre part, si les négociations achoppent, qu'il en appelle au peuple.

Le budget Turner

Le ministre fédéral des Finances, M. John Turner déposait lundi le 23 juin son budget aux Communes. Une fois de plus, le citoyen se trouve abasourdi par les mesures du gouvernement Trudeau. Nous ne pouvons que constater que la coordination entre les divers paliers de gouvernements est un mythe que nous devons subir.

Au Québec, il y a deux problèmes majeurs: le chômage et l'inflation. Aucun de ces deux problèmes n'a été pris sérieusement en considération par le gouvernement fédéral. L'oreille et le cœur du fédéral étaient l'ouest en cette veille de la Saint-Jean-Baptiste.

La hausse de quinze cents le gallon d'essence marque un tournant important; c'est une nouvelle perte du pouvoir d'achat d'environ \$200.00 pour la majorité des familles. Pour le Québec, cela signifie que le pétrole que nous achetons à un taux supérieur au cours mondial ira financer les multinationales américaines de l'ouest du Canada. De plus, la nouvelle taxe sur le pétrole de dix cents est discriminatoire, car seuls les citoyens en feront les frais, les compagnies étant remboursées.

La deuxième surprise de ce budget, c'est l'annonce du retrait de la participation fédérale au programme conjoint

de l'assurance-hospitalisation et des services de diagnostic. Ce programme est l'un des plus coûteux, et le ministre québécois des affaires sociales, M. Claude Forget n'a pas tardé à faire entendre son mécontentement. Pour l'instant, les fédéraux ont décidé de plafonner leur participation, laissant le soin au Québec de réclamer une conférence fédérale-provinciale.

C'est là un coup de poignard au fédéralisme rentable de M. Bourassa.

Les autres points importants de ce discours se résu-

ment à des coupures de dépense, à une nouvelle politique de restriction de l'embauche dans la fonction publique et à un resserrement des dépenses à l'assurance-chômage, ceci entre autres par l'augmentation des cotisations.

Les mesures pré-citées ne sauront guère améliorer la conjoncture économique et le climat social du Québec, car, pour ajouter à ces nouvelles dispositions, le gouvernement fédéral compte créer délibérément des grèves et il avertit immédiatement les citoyens qu'il fera tout en son

pouvoir pour en minimiser les effets.

Les réactions à travers le Canada n'ont pas tardé: M. David Barret, Premier ministre de Colombie-Britannique a qualifié le budget Turner de "rétrograde, inflationniste et tout simplement stupide". Pour M. Shreyer, Premier ministre de Manitoba, ce budget ne fera que perpétuer l'inflation. M. Alex Campbell, Premier ministre de Prince-Edouard, s'exprime dans les mêmes termes. Pour sa part, M. William Davis, Premier ministre de l'Ontario, réclame le retrait de la taxe de dix cents le gallon d'essence. Le silence de M. Bourassa est significatif. Par contre, M. Peter Lougheed a exprimé sa

satisfaction, les mesures du budget correspondant aux attentes de l'Alberta.

Nous en déduisons qu'il n'y a pas de consensus national et que le présent budget génère beaucoup plus de mécontentements que de satisfactions, autant dans la population en général, dans les milieux d'affaires que dans les sphères gouvernementales.

Pour conclure sur ce budget, nous pouvons affirmer que le gouvernement fédéral n'améliore pas la situation des Québécois. Nous conserverons donc encore le triple honneur d'être les citoyens les plus taxés, avec la plus grand nombre de chômeurs, tout en subissant l'inflation d'un fédéralisme incohérent.

Toronto: la seule ville du continent qui dit "non" à la construction sans frein

On commence à s'apercevoir dans les grandes villes nord-américaines que la progression sans frein de la construction mènera inévitablement à rendre les villes de plus en plus inhospitalières et Toronto est la seule, actuellement, qui dit "non" à cette expansion. On constate que le progrès pour le progrès ne vaut rien pour les êtres humains qui de plus en plus nombreux quittent les campagnes pour habiter les grandes agglomérations.

Le maire David Crombie a été un des promoteurs de cette philosophie. Il dit volontier que les citoyens doivent "appartenir" à une ville. Si on n'incite pas ceux-ci à être présents dans leur ville, tout est perdu. "Le commerce dépend des investissements; les investissements dépendent de la stabilité; la stabilité vient des quartiers et les quartiers sont basés sur des racines profondes". C'est la théorie des dominos à l'envers.

Savait-on que le conseil de Terrebonne a même adopté un règlement qui prohibe la construction d'immeubles plus haut que 45 pieds? Ce qui a amené des protestations bien sûr de la part des "promoteurs" qui se gardent bien d'habiter ces cages à poules qu'on nomme des appartements du centre-ville.

De nos jours on pense aux citoyens d'abord à Toronto au lieu de songer à une ville de plus, en plus tentaculaire.

Montréal devrait imiter sa rivale le plus tôt possible.



CE QU'ON PEUT FAIRE avec de vieilles maisons et un peu d'imagination dans une ville où l'on tient à conserver les plus belles choses du passé. Ici une partie de la rue Yorkville, à Toronto. (REPRODUIT DU MAGAZINE "TIME")

Etat d'urgence en Inde

La crise politique qui sévit en Inde depuis le jugement d'Allahabad s'aggrave de jour en jour. En effet, tel que prévu, les partis d'opposition ne sont pas demeurés insensibles au jugement condamnant Mme Indira Gandhi, Premier ministre de l'Inde, d'un interdit à l'exercice d'une fonction publique pour les six années à venir, pour avoir été trouvée coupable de pratique illégale lors des élections. Mme Gandhi inscrivit sa cause en appel devant la Cour Suprême. Le 24 juin, la Cour Suprême autorise Mme Gandhi à rester à son poste à la tête du gouvernement et à siéger au Parlement mais sans droit de vote. Le jugement final devra être rendu le 14 juillet.

Entretiens, Mme Gandhi déclare l'état d'urgence,

soit l'équivalent de nos mesures de guerre en octobre 1970 et fait emprisonner ses ennemis politiques. Il y aurait en date du 29 juin, plus de 1100 incarcérations.

Les journalistes étrangers ont été invités à faire parvenir leur texte au ministère de l'Information, pour des fins de censure. De plus, le juge en chef de la Cour Suprême, M. Ajitray Ray aurait remis sa démission.

Mme Gandhi a donc suspendu la démocratie et semble résolue à jouer au dictateur. Toutefois, elle devra trancher officiellement lorsque le 14 juillet, la Cour Suprême rendra son jugement final. Reste à voir maintenant comment la population indienne réagira aux derniers événements.

On remplit une anse

Le remplissage des rivières: un crime contre l'écologie

Nous rappelons à nos lecteurs que des citoyens de Saint-François, dans le territoire de Laval, ont commencé à remplir, il y a deux ans, une petite anse dans la rivière des Mille-Iles vis-à-vis l'hôtel de ville de Terrebonne. Information prise auprès des intéressés, on répond à **La Revue** qu'il s'agit d'eaux stagnantes et que le déversement de pierre et de terre à cet endroit ne fera que éparer une **défectuosité**.

Un de nos lecteurs de Terrebonne, grand pêcheur devant l'Éternel et qui connaît les moeurs de la faune aquati-

que, nous a téléphoné pour nous inciter à continuer la campagne, ajoutant par la même occasion que les anses, les herbages, les eaux calmes et peu profondes le long des rivières sont le lieu idéal où les brochets vont frayer au printemps. Si on emplit ces anses le brochet n'a plus d'endroit où frayer.

La preuve a été apportée, selon notre lecteur, dans le lac Saint-Louis où on a fait un recensement des brochets dernièrement; on s'est aperçu que ces poissons sont de moins en moins nombreux tout simplement parce

que plusieurs petites anses le long des rivages ont été comblées par les propriétaires plus soucieux d'agrandir leurs terrains que de la conservation des poissons.

Notons enfin que le service intéressé dans ville de Laval, alerté par **La Revue** a référé le dossier au ministère des Richesses naturelles du Québec qui doit venir faire enquête. Rappelons aussi qu'il est interdit par la loi de combler de quelque façon que ce soit le lit des rivières ou lacs sans une permission expresse du ministère.

A suivre.

AMEUBLEMENT R. SIMARD

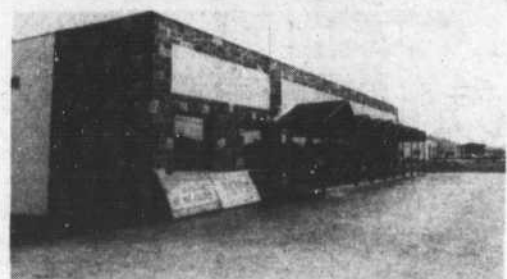
66, boul. STE-ANNE STE-ANNE-DES-PLAINES

625-9625

MEUBLES
ACCESSOIRES
DE MAISON

LIVRAISON
GRATUITE

DANS UN SECTEUR
DE 50 MILLES



Vaste choix de tous les styles en montre:
Colonial, Espagnol, Canadien, etc...

APPAREILS
ELECTRIQUES



MENAGE
COMPLET

Echangeons vos meubles pour des neufs

UN PRODUIT DE L'AVENIR MIS À POINT PAR MIRATHANE

* Fini plastique moderne pour planchers, portes, boiseries, meubles, bars, etc...

* L'eau lui redonne son "éclat"

* Peut aussi être obtenu dans le fini Satin de Luxe

* Un produit du Québec



Votre rêve serait-il de posséder des planchers qui auraient l'apparence de toujours être fraîchement cirés et ce, pendant des mois et des mois. Des planchers qui auraient besoin de seulement un léger essuyage à l'aide d'une vadrouille humide, pour restaurer leur lustre original.

Dans ce cas, vous désirez MIRATHANE, le fini plastique moderne pour planchers. MIRATHANE, le fini plastique miroitant, donnera un merveilleux et brillant fini très résistant à toute surface intérieure en bois: portes, boiseries, panneaux, bars, meubles, pianos, etc...

Ce produit est le résultat de plusieurs années d'expérience et de contrôle. Essayez-le, vous ne le regretterez pas. Aussi disponible dans le fini Satin de Luxe.

Disponible chez ces marchands de la région:

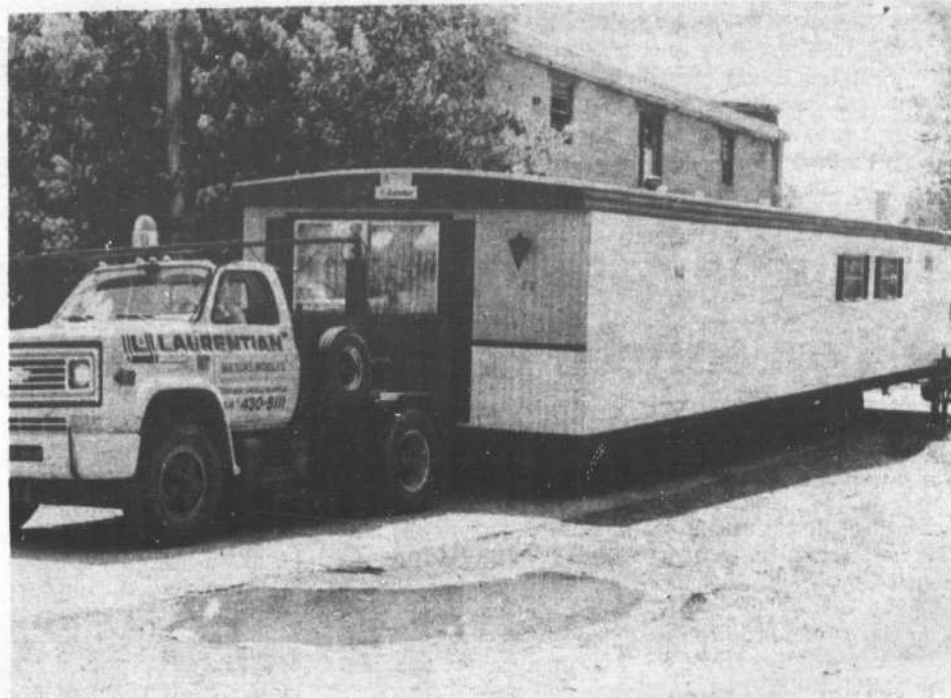
Ferr. M. Jacques Ltée
803, St-Pierre
Terrebonne
666-3333

Ferr. J.-B. Gauthier
774, St-Pierre
Terrebonne
666-3754

Ferr. Jean Raymond
1093, St-Louis
Terrebonne
666-1809

Centre de Peinture Gascon Enrg.
197, Chemin Gascon,
Mascouche-Heights
477-0279

Quin. Jean-Guy Brien & Fils Ltée
2995, Ste-Marie
Mascouche
474-2223



CETTE MAISON MOBILE qui a quitté l'île des Moulins jeudi passé, est une des dernières à quitter cet emplacement maintenant propriété du ministère des Affaires culturelles. Après son départ il ne restait plus que deux maisons dans l'île. Selon les informations qu'on nous communiquait lundi matin, la dernière maison mobile, celle de M. Jean-Paul Houle (numéro de terrain 62) quitte l'île ce mercredi 2 juillet.

Interdiction de modifier les cours d'eau

Le ministère des Richesses naturelles du Québec publie cette semaine dans **La Revue** et plusieurs hebdomadaires et quotidiens de la province une annonce pour mettre le public en garde contre cette tendance déplorable qu'ont certaines personnes qui habitent le long des cours d'eau de les modifier, brisant par le fait même l'écologie de toute une région.

Nous en avons dans le secteur de ces gens qui ne se gênent pas pour combler des anses dans la rivière des Mille-Iles, au détriment de la faune aquatique.

Il faut une autorisation du ministère pour faire quoi que ce soit le long d'un lac ou d'une rivière; il faut savoir aussi que le lit de la rivière n'appartient pas aux riverains

mais à l'Etat.

Il est temps que le minis-

tère intervienne pour mettre fin à ce ravage.

POSAGE - SABLAGE

PLANCHERS DE BOIS FRANC

Finition fini plastique

GERARD CLARK

Tél.: 666-3287



Tél.: 666-4826

Sauvé Atelier Mécanique Enrg. Sauvé Machine Shop Reg'd.

Réparation générale - Soudure

Spécialité: "TOOL & DIE"

Machinerie spéciale sur commande

893, BOUL. TERREBONNE

TERREBONNE



Boudrias & Chapleau Inc.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialiste en chauffage électrique

391, rue Saint-Pierre

TERREBONNE

666-4422



Beauté — Élégance

Rajeunissez votre cuisine

Évitez les intermédiaires,
faites affaire directement avec
l'entrepreneur et manufacturier

1500, Hansen
(par Chemin Gascon
et rue Angora)

St-Louis-de-
Terrebonne
666-1276
677-2857



LES CUISINES C.T.H.

Armoires de cuisine
Vanités - Dessus de comptoirs moulés
Une exclusivité de
Les Maisons Thermo-Canadiennes Inc.

SAVIEZ-
VOUS
QUE



avec
toute réparation
mécanique chez

Lionel Grenier Auto Inc.

675, BOUL. DES SEIGNEURS
666-3746

Vendeur Pontiac,
Buick, GMC
ON LAVE
VOTRE AUTO
GRATUITEMENT



UNE SÉANCE DE CONCILIATION en vue de la signature d'un contrat de travail pour les employés du bureau à l'hôtel de ville de Terrebonne. Dans l'ordre; le maire Dr François Paquin, M.D., le conseiller J. Armour Beaulieu, Mlle Jeannine Daunais, présidente du syndicat local, le conciliateur du ministère du travail, Mme Thérèse Quevillon et M. Alonzo LeBlanc.

Les employés du secrétariat municipal sont rentrés au travail lundi matin

Un protocole d'entrée au travail des employés de bureau à la ville de Terrebonne a été signé dimanche matin à l'hôtel de ville par les représentants municipaux et deux des employés du secrétariat et la rentrée s'effectuait normalement lundi matin à 9h00 rue Saint-Jean-Baptiste après plusieurs semaines d'interruption de travail.

Après plusieurs séances de conciliation qui aboutissaient toutes à une impasse, on en est venu à une entente, chaque partie faisant des concessions; il y avait réunion samedi après-midi à la Bibliothèque municipale en présence du conciliateur, M. Claude DeFoy, du ministère du Travail.

Les représentants municipaux, M. le maire François Paquin, m.d., et le conseiller Claude Desjardins ont accepté finalement de considérer les demandes de majoration de salaires pour 1975. Cette décision a eu pour effet de débloquer les négociations.

Après cette réunion, les employés ont entendu leurs représentants expliquer les nouvelles concessions de la ville et il a été décidé à la majorité de considérer ces offres. Finalement, diman-

Négociations à la Caisse

Les négociations se poursuivent toujours à la Caisse populaire de Terrebonne en vue de la signature d'un premier contrat de travail.

MM. Jacques Corbeil et Robert Gravel, n.p., représentant la partie patronale alors que M. Jean-Guy Grenon et Mme Diane Vézina, en compagnie de M. Normand Gauthier de la CSN représentent les employés.

Des offres de salaires ont été faites la semaine dernière et d'autres offres devaient être faites ce mercredi matin à la Caisse.

che matin, un protocole était signé.

Les employés du secrétariat étaient en grève depuis le 2 juin.

Le nouveau contrat de travail sera pour deux années et ses clauses seront imprimées dans *La Revue* la semaine prochaine.

"Les Brigadières" de Terrebonne recrutent des jeunes dans toute la région

"Les Brigadières de Terrebonne", corps de tambours et clairons, invitent tous les jeunes gens et jeunes filles de 7 ans et plus à faire partie de l'ensemble. Tous sont cordialement invités, qu'ils viennent de Terrebonne, Lachenaie, Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne.

Le recrutement va bon train et on nous informe que déjà une cinquantaine de membres sont inscrits.

C'est une opportunité unique pour les jeunes d'occuper sainement leurs loisirs. Six instructeurs compétents

ont été engagés pour s'occuper de l'entraînement.

Ceux qui s'inscriront en juillet auront droit à des billets gratuits pour les matchs de baseball de la coupe internationale au parc Jarry.

On demande à ceux qui sont déjà inscrits et qui partiront bientôt en vacances d'informer les responsables.

Ne tardez plus! Inscrivez-vous dès maintenant auprès de: Mme Lise Dansereau à 666-9414, Mme Marthe Poirier à 666-1789, Mme Simone Dumont à 666-8433.

30 ans après

Un homme d'affaires argentin a été arrêté le 25 juin dernier à Buenos Aires pour des crimes de guerre. Il aurait été responsable à l'exécution de plus de 1500 juifs.

M. Walter Kutchmann, un ancien lieutenant SS vivait en Argentine depuis 1947. Il était connu sous le nom de Pedro Ricardo Olms. Cette arrestation est le fruit de longue recherches du Centre de Documentation Juif à Vienne, dirigé par M. Simon Wiesenthal. Les crimes imputés à Kutchmann datent de 1941.

Consultez souvent le "Guide des adresses" publié par "LA REVUE"



CHAUSSURES MIRACLE INC.

50 tonnes de chaussures à votre disposition



564, boul. des Seigneurs Terrebonne 666-1977

Les lave-vaisselle



comblent tous vos désirs et même davantage.



Inqlis

Les Ameublements
roger ouimet inc.

conçoit et fabrique ses appareils en pensant minutie. Inqlis veut qu'une fois installé chez vous, tout lave-vaisselle soit satisfaisant à tout point de vue.

MEMBRE
prestige

LE PLUS GRAND CENTRE D'AMEUBLEMENT ET D'ACCESSOIRES DE LA REGION DE TERREBONNE

704, RUE SAINT-PIERRE TERREBONNE 666-4119

Un atelier d'artisans québécois pour la restauration des meubles canadiens dans la région

Deux artisans qui comptent au moins une dizaine d'années d'expérience dans le métier travaillent depuis plusieurs mois dans leur atelier de la Côte de Terrebonne au décapage à la main de meubles anciens qu'ils réparent avec des matériaux de choix pour leur conserver leur authenticité.

Lionel Latremouille et Jean Bergeron sont deux jeunes spécialisés dans ce domaine qui est loin d'être encombré au Québec. Ils recherchent avec patience et minutie les vieux meubles québécois, les réparent et remettent en état

de servir dans les demeures les plus huppées comme les plus modestes où l'on aime l'authentique et le vieux parfum du terroir.

Dans leur atelier qu'ils espèrent transporter bientôt à Terrebonne pour avoir plus d'espace, ils travaillent patiemment. Décapage de sa peinture, de plusieurs couches de peinture parfois, d'anciens meubles en pin ou en bois franc, demande des heures. Puis il faut réparer avec des morceaux de bois, trouver parfois du bois qui s'apparente parfaitement au meuble et le polir avec un procédé

secret.

Ces deux bonshommes nous racontaient lors d'une visite la semaine dernière qu'ils font des découvertes étonnantes. Bien des gens veulent se défaire de leurs vieux meubles qui les "embarrassent" pour quelques dollars. Il en a été ainsi avant la guerre avec les Américains qui parcouraient nos campagnes et rapportaient aux USA des chargements complets d'armoires en coin, de tables massives, de chaises, objets de culte, et autres trésors.

MM. Bergeron et Latremouille mettent en garde les

gens contre ces pilleurs et certains antiquaires qui rançonnent les clients en demandant le prix fort. Eux se contentent d'un profit raisonnable.

Ils peuvent aussi restaurer les objets en métal et ils nous ont montré des lampes de différentes formes en cuivre poli qu'ils ont débarrassé de peinture.

On pourra admirer quelques-uns de leurs travaux par exemple au restaurant L'eau au moulin de la rue Saint-Louis, à l'angle du boulevard des Braves.

On peut communiquer avec ces messieurs en composant 666-4370.

Le crédit au Canada: \$16 1/2 milliards

En avril selon Statistiques Canada, les créances actives du crédit à la consommation détenues par les créanciers soumis à la déclaration mensuelle s'élevaient à \$16,567 millions, soit une augmentation de 13,7 p. cent par rapport à avril 1974.

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de la ville de Terrebonne sera fermé pour les vacances annuelles des employés du 18 juillet au lundi 4 août. En cas d'urgence tous les appels doivent être acheminés au service de la police à 666-4121.

On voyage

Les données préliminaires d'avril démontrent que 1,8 millions de visiteurs en provenance des Etats-Unis sont entrés au Canada. Les visiteurs en provenance d'autres pays se sont chiffrés à 62,000.



MM. JEAN BERGERON ET LIONEL LATREMOUILLE au travail sur un meuble canadien authentique dans leur atelier de Saint-Louis-de-Terrebonne. Ils y font le décapage des meubles, la réparation avec des matériaux choisis pour ne pas les déparer et leur conserver leur authenticité. N'allez pas leur demander ce qu'ils emploient pour la "finition": c'est un secret jalousement gardé.

Spécialiste de la mise au point et du "tune-up"



DENIS AUTO ELECTRIC

- Réparation mécanique d'automobiles

Vous avez des problèmes avec votre auto? Vous pouvez les confier à Denis.

2965, boul Saint-Charles
Lachenaie 666-3081

LOUEZ UNE AUTO CHEZ

Grenier
TERREBONNE
AUTOMOBILE INC.

695, des Seigneurs • 666-3746 • Terrebonne

Connaissez-vous les avantages à louer une automobile? Contrat à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois. Nous achetons et payons votre automobile comptant. Concessionnaire: Pontiac, Buick, camions GMC

SILENCIEUX

GARANTIE ECRITE

sur silencieux de voitures de fabrication américaine, (un an sur voitures importées).

PIECES ET
MAIN-D'OEUVRE

AMORTISSEUR

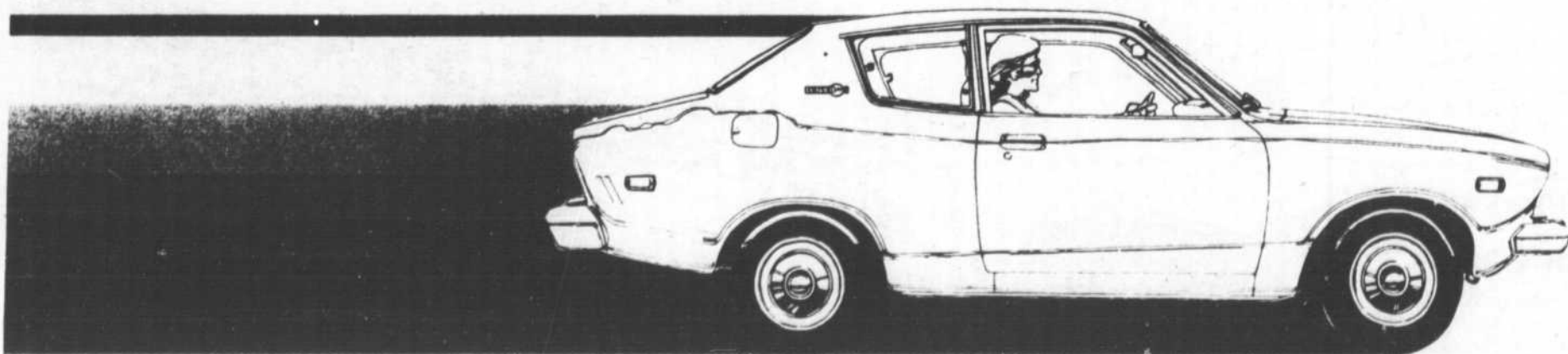
GARANTIE
2 ANS OU
30,000 m.



TERREBONNE MUFFLER

Jean-Guy Meunier, propriétaire
852, rue Masson 666-7289 Terrebonne

Découvrez par vous-même combien la B210 peut faire de milles au gallon

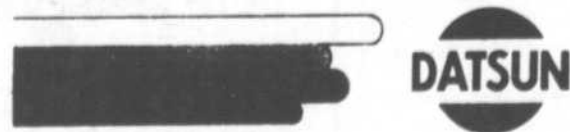


C'est en prenant le volant d'une B-210 que vous apprécierez vraiment son confort et sa tenue de route. Mais l'essai d'une B-210 vous fera découvrir par vous-même à quel point cette voiture est économique et facile d'entretien; sa consommation d'essence est tellement minime, que vous n'en croirez pas la jauge à essence.

Le Garage Dumoulin vous offre la possibilité de faire la preuve de ces affirmations, en conduisant vous-même la B-210. Prenez rendez-vous dès maintenant avec l'économie...

Et n'oubliez pas que la B-210 est à vous pour seulement \$3,095!

A chacun sa Datsun... aujourd'hui même



GARAGE DUMOULIN LTEE

8115, boul. Lévesque, St-François-Laval 665-7450 665-7459

PLACE DES SEIGNEURS

BEAUSOLEIL

Le supermarché Beausourire
Chez nous, tout le monde sourit

**M
E
T
R
O**

APPRET A SALADE
"MIRACLE WHIP"
 Bocal 32 on.
\$ 1.19
KRAFT

Blanchet
MARGARINE DURE
 Paquet 1 lb - l'unité **.35¢**
 La caisse de 36 **\$12.39**

FROMAGE "KRAFT"
 Tranches individuelles
 Paquet 16 on.
\$ 1.34
KRAFT

de l'épicerie... à la qualité des viandes...

CAFE MOULU
"RED ROSE"
 Sac
 1 lb **.99¢**

**FONDANT-
 AU-FUDGE**
 Congelé
 Bte 12 **.99¢**
FUDGE BARS

**MAPLE LEAF
 MIDGET ROLL**
 Soc - Désossé - Fumé
\$ 1.59 lb

NOUS VENDONS
 DU BOEUF CANADA
 CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE

Il MÉRITE votre confiance...



LE BOEUF PAR EXCELLENCE
 SÉLECTIONNÉ DANS L'OUEST
 SPÉCIALEMENT POUR MÉTRO

FAITES CONFIANCE A VOTRE BOUCHER
MÉTRO

Le service.. le sourire... c'est notre affaire!
en passant par la fraîcheur

*des fruits
 et légumes*

<p>EAU DE JAVEL CHANTECLERC concentrée 128 on. .49¢</p>	<p>COKE Btle 26 on. 3 pour \$1.</p>	<p>RAISIN VERT Sucré - Juteux Californie lb .89¢</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



529, rue Saint-Louis
 666-4158 — Terrebonne

Place des Seigneurs
 930, boul.
 des Seigneurs
 Terrebonne



**le supermarché
 Beausourire**

**Chez Métro,
 c'est plus facile!**

LE PREMIER NUMERO COMPLET	261139	gagne \$200,000.	Le deuxième numero complet	361452	gagne \$100,000.	Le troisième numero complet	394823	gagne \$50,000.	Le quatrième numero complet	270168	gagne \$25,000.
7 billets se terminant par	61139	gagnent \$10,000.	7 billets se terminant par	61452	gagnent \$1,000.	7 billets se terminant par	94823	gagnent \$1,000.	7 billets se terminant par	70168	gagnent \$1,000.
63 billets se terminant par	1139	gagnent \$2,000.	66 billets se terminant par	1452	gagnent \$300.	72 billets se terminant par	4823	gagnent \$300.	54 billets se terminant par	0168	gagnent \$300.
668 billets se terminant par	139	gagnent \$500.	659 billets se terminant par	452	gagnent \$100.	669 billets se terminant par	823	gagnent \$100.	676 billets se terminant par	168	gagnent \$100.

Jugement de la Cour provinciale:

La ville de Terrebonne devra déboursier \$ 1,164 à la Commission de l'industrie de la Construction

Dans un jugement du 18 mars 1975, le juge Lucien Thinel a décidé que le décret relatif à l'industrie de la construction s'appliquait à tous les employés de la ville de Terrebonne SAUF AUX EMPLOYÉS PERMANENTS au sens de ce décret. La cause avait été entendue devant la Cour Provinciale, la demanderesse étant la Commission de l'industrie de la construction.

Selon ce jugement, une ville qui emploie des personnes occasionnellement pour des travaux spécifiques, doit les payer selon les échelles de salaires de la construction. Un jugement précédent, en juin 1973 du juge Jacques Bousquet avait également donné raison à la CIC.

L'examen de ce jugement permet de croire que le décret relatif à l'industrie de la construction a priorité sur les dispositions des conventions collectives régissant le travail et le salaire des employés temporaires, occasionnels, étudiants et peut-être aussi les employés en probation des municipalités et des conseils scolaires.

Dans le cas qui nous intéresse, la ville de Terrebonne avait engagé cinq personnes pour des travaux de peinture à l'hôtel de ville du 14 janvier au 6 juillet 1974, dans le cadre d'un projet d'Initiatives locales. Le conseil municipal avait jugé qu'il n'avait pas à payer ces employés occasionnels au tarif en vigueur dans la construction. La Cour provinciale a rejeté cette prétention et condamné la ville à verser \$1,164.98 à titre d'écart de salaires et autres redevances en vertu de la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction.

Voici d'ailleurs une partie du jugement, reproduit de LA REVUE MUNICIPALE.

JURISPRUDENCE: EMPLOYÉS OCCASIONNELS

Dans un jugement du 18 mars 1975, le juge Lucien Thinel a décidé que le décret relatif à l'industrie de la construction s'appliquait à tous les employés de la ville de Terrebonne sauf aux employés permanents au sens de ce décret (Commission de l'industrie de la construction vs Ville de Terrebonne, no 700-02-001613-745 C.P. Terrebonne).

"Par son action, la demanderesse réclame la somme de \$1,164.98 à titre d'écart de salaires et autres redevances en vertu de la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction et

concernant les salariés suivants: André Santerre, Normand Sigouin, Jacques Allard, Johnny Elms et Emilien Pineault. La défenderesse a contesté l'action en soutenant que la demanderesse n'a pas juridiction pour réclamer au nom desdits salariés et que la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction ne s'applique pas en tant que la défenderesse est concernée;

Lors de l'enquête, la défenderesse a admis que les salariés pour lesquels on réclame ont effectivement travaillé dans la période comprise entre le 14 janvier et le 6 juillet 1974 et elle a également admis l'exactitude des montants réclamés;

La preuve révèle que ces salariés ont été engagés par la défenderesse dans les cadres d'un projet d'Initiatives locales (P.I.L.) accepté et subventionné en partie par une loi du gouvernement fédéral. Ces salariés ont été affectés particulièrement à des travaux de peinture de l'hôtel de ville de Terrebonne. Or, il ne s'agit donc pas d'employés permanents au sens de la Loi puisque la plupart d'entre eux bénéficiaient avant d'être engagés des prestations d'assurance-chômage et que la durée de leur emploi fut d'environ 5 mois. L'article "2", chapitre "45" de la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction décrète que:

"La présente loi s'applique aux employeurs et aux salariés de l'industrie de la construction... elle ne s'applique pas toutefois aux travaux d'entretien et de réparation exécutés par des salariés permanents embauchés directement par un employeur autre qu'un employeur professionnel..."

Le mot "employeur" désigne "quiconque, y compris le gouvernement du Québec, fait exécuter un travail par un salarié".

Dans la présente cause la défenderesse est donc un employeur au sens de cette loi. Le terme peintre, suivant le décret relatif à l'industrie de la construction désigne "toute personne qui exécute les travaux de préparation et de conditionnement des surfaces à l'intérieur et à l'extérieur de toute construction et leur revêtement d'une ou plusieurs couches de composés filmogènes en vue d'en assurer la protection et l'embellissement". Le terme construction, toujours d'après la Loi englobe "les travaux de fondation, d'érection, d'entretien, de rénovation, de réparation, de modification et de démolition de bâtiments et

d'ouvrages de génie civil exécutés sur les lieux mêmes du chantier et à pied d'œuvre..."

Or, dans la présente cause la preuve soumise et interpré-

tée suivant la Loi révèle que: a) la défenderesse est un employeur;

b) les salariés pour lesquels on réclame ne sont pas des employés permanents;

c) ces employés temporaires ont exercé le métier de peintre tel que décrit au décret relatif à l'industrie de la construction.

En conséquence, le tribu-

nal en arrive à la conclusion que ces employés et la défenderesse sont soumis aux droits et obligations de la loi sur les relations du travail

(suite à la page A-13)

De l'eau au moulin de chacun!

Pour qu'ils puissent jouer adéquatement le rôle vital qui leur revient au niveau de la collectivité, les lacs et cours d'eau du Québec doivent généralement rester libres d'obstacles et n'être modifiés qu'en cas de nécessité.

À cet effet, il est rappelé à tous les propriétaires riverains qu'ils ne peuvent, sans autorisation préalable, construire à des fins personnelles ou industrielles des installations empiétant sur le lit des cours d'eau.

L'observance de cette directive est sujette à différents modes de contrôle dont la **patrouille aérienne**. Nous ne pouvons apporter de l'eau au moulin

de chacun qu'en considérant cet élément comme un bien collectif.

Toute demande d'autorisation relative à une intervention en cours d'eau doit être soumise à:

La Direction générale des eaux
Ministère des Richesses naturelles
1640, boulevard de l'Entente
Québec G1S 4N6
(418)



Gouvernement du Québec
Ministère des Richesses naturelles



**A l'époque de petit village tranquille,
on passait le lait naturel en voiture**

La vente récente d'une des dernières routes de lait familiales à Terrebonne, celle de la famille Ouimet, nous rappelle ces petits faits qui tissaient la vie quotidienne à l'époque du petit village tranquille qu'était Terrebonne il y a encore quelques années. Les plus anciens se souviennent qu'au nord de la rue Saint-Louis on faisait paccager les vaches d'à peu près tout le village, nombreuses étant alors les familles qui en possédaient une.

Les gens de la rue Sainte-Marie se souviennent-ils de la vache du gros docteur Miki Ouimet qui allait chercher sa bête soir et matin et la reconduisait dans l'allée chez les Ouimet, où se trouve aujourd'hui l'école Saint-Louis? Ceux de la rue Théberge des vaches de M. Stanton en face de la Canada Flushwood Door?

Ces réflexions ont remonté dans notre mémoire suite à un texte que nous remettait ces jours derniers M. Roger Ouimet et que nous publions avec grand plaisir.

Depuis de nombreuses années, dans Terrebonne, le nom Ouimet était associé à la distribution du lait à domicile. Avec la vente de la dernière voiture du plus jeune de la famille, Raymond, disparaît dans notre milieu une tradition vieille d'au moins 60 ans.

Ce commerce familial avait eu des débuts lents. Dans les premières années, les clients peu nombreux se situaient autour de la ferme Ouimet, rue Saint-Louis, près de l'actuelle Maison Grise, manoir des Desjardins.

La distribution se faisait par les enfants en petites voitures. Il fallait faire deux livraisons par jour, car à cette époque on se servait de glacières et le lait se conservait plus difficilement.

Plusieurs clients venaient eux-mêmes chercher leur lait chaud avec des récipients; la pinte de verre était chose

rare, pratiquement inexistant. Dans le village de Terrebonne, avant la guerre, le commerce du lait n'était pas tellement prospère car plusieurs familles possédaient au moins une vache. De plus, la population ne dépassait pas 3,000 personnes.

Plus tard on fit la livraison en voiture et le cheval était tellement habitué à la ronde qu'il s'arrêtait de lui-même devant la demeure du client. On ne pasteurisait pas le lait à cette époque et il fallait prendre beaucoup plus de précaution, en été surtout. Le prix était alors de 8 cents la pinte; les clients payaient leur lait à la fin de la semaine, d'autres à la fin du mois.

Vers l'année 1965 une ordonnance du gouvernement provincial ne permettant plus la distribution du lait naturel, Albert et Jean-Jacques Ouimet achetèrent leur lait pasteurisé à la laiterie Jean-Paul Clark à Terrebonne. Cinq ans plus tard, les frères Ouimet cédaient leur clientèle en pur don à leur frère Raymond qui prenaient ses produits laitiers à la Laiterie Léveillé de Lacenaie. Raymond a laissé le commerce il y a quelques semaines.

Ainsi, se terminait un commerce vieux de plusieurs décennies. La relève ne sera pas faite par un membre de la famille, le commerce ayant été vendu à une personne qui s'approvisionne à la Ferme Saint-Laurent.

**Des danses
le vendredi soir**

Le régisseur du Palais des Sports, M. Pierre Gauthier, nous informe qu'il y aura des danses populaires les vendredis soir 4, 11, 18 et 25 juillet à compter de 8h., avec entrée à \$1 par personne. La discothèque Mobile de Claude et Réjean assure l'accompagnement musical durant ces danses.

LA VILLE...

(suite de la page A-12)

dans l'industrie de la construction; le tribunal a lu avec intérêt le jugement de M. le juge Jacques Bousquet rendu le 14 juin 1973 dans la cause portant le numéro 014067-72 des dossiers de la Cour provinciale du district de Montréal et dans lequel le savant juge en arrive aux mêmes conclusions que dans le présent jugement;

POUR CES MOTIFS: LA COUR REJETTE la défense de la défenderesse et MAINTIENT l'action de la demanderesse;

L'examen de ce jugement nous permet de croire que le décret relatif à l'industrie de la construction a priorité sur les dispositions des conventions collectives régissant le travail et le salaire des employés temporaires, occasionnels, étudiants et peut-être aussi les employés en probation des municipalités et des commissions scolaires.

A la suite de ce jugement, les municipalités et les commissions scolaires risquent de payer un salaire plus élevé à leurs employés occasionnels, temporaires ou étudiants qu'à leurs employés réguliers pour effectuer le même travail.

**Voirie dans
Terrebonne**

Des offres ont été demandées aux entrepreneurs par le ministère des Transports du Québec pour l'érection d'un système d'éclairage dans l'autoroute 640 qui sera installé dans la municipalité de Boisbriand sur une longueur de 0.7 mille. Les offres seront ouvertes le 28 juillet.

Le latex

Pendant des années, les Brésiliens gardèrent jalousement le monopole du commerce du latex: c'est en exportant clandestinement quelques milliers de graines du Brésil, en 1876, qu'on réussit à acclimater l'hévéa dans tout le sud-est asiatique. La Malaisie et l'Indochine fournissent aujourd'hui 70 pour cent de la production mondiale.

Les oiseaux

Les oiseaux sont susceptibles de vivre fort longtemps. Un oiseau qui ne pèse que quelques onces, une hirondelle, par exemple, ce fêtu capable de parcourir deux fois par an des milliers de milles au-dessus des mers et des déserts, peut parfaitement vivre dix à douze ans, autant qu'un chien ou un renard.

**DU NOUVEAU
AUX GALERIES
DE TERREBONNE**

**LA
ROULOTTE
A
POSTERS
EST MAINTENANT
ARRIVEE**

Votre propre poster 24 x 36
ou celui d'un être cher, ici
en 15 MINUTES **\$6.99**
seulement, pour



Vous pouvez aussi avoir des copies
supplémentaires pour
2, 3 ou 4 dollars de moins.

Hâtez-vous, car cette offre est pour
un temps limité seulement...

**LES GALERIES
DE TERREBONNE**
1185, Moody Terrebonne

**PAVAGE
D'ASPHALTE**

Équipement moderne
pour tous les PAVAGES
et REPARATIONS.
Prix raisonnables

ESTIMES GRATUITS

Les Entreprises Boisvert Enr.

Paul-Aimé Boisvert, prop.

721, rue St-Pierre 666-8264 Terrebonne

LE VIADUC

JEANS "LEE" valeur \$18.99
SPECIAL \$12.99

Nouveautés
Mercerie pour jeunes

580, BOUL. DES SEIGNEURS
666-1977 — TERREBONNE

VISITEZ
NOTRE
VILLAGE DE
LA BOTTE



Après 1½ journée de grève seulement

On signe une nouvelle convention collective à la Canada Packaging

(YC) Les autorités de la Canada Packaging en sont venues finalement à une entente avec les 110 syndiqués de l'entreprise vendredi après-midi dernier lors d'une séance de négociation à Ville de Laval. Ceci mettait un terme définitif à une brève grève de trente heures qui avait débuté la veille le jeudi 26 mai. Tous ont repris le travail hier, mardi.

La nouvelle convention collective prévoit une augmentation de \$1.40 l'heure échelonnée sur deux ans en plus d'une prime de .15 et .20 respectivement pour les em-

ployés oeuvrant le soir et la nuit. Les employés toucheront une augmentation de .65 cette année et une autre de .75 l'an prochain; en outre l'augmentation sera rétroactive depuis le 5 avril 1975 et un montant forfaitaire de \$200. sera attribué aux travailleurs en guise de compensation du coût de la vie pour la fin de l'année 1974 et le début de l'année 1975. Une formule d'indexation a aussi été acceptée, donnant aux employés une cent et demie d'accroissement par demi-point d'augmentation du coût de la vie apparaissant à

Statistique-Canada.

Au point de vue avantages marginaux, les employés bénéficieront d'un autre jour férié, soit le premier mai, fête des travailleurs, portant ainsi le nombre de jours fériés payés à 12. De plus, une amélioration de la cédule de travail est aussi prévue, surtout durant la période estivale.

Pour en arriver à cette entente, les deux parties avaient dû se rencontrer plusieurs fois pour déboucher vers une solution. Plus précisément, l'entente a nécessité sept rencontres dont deux en conciliation et une autre qui

s'est faite par échange téléphonique. Les employés avaient droit légalement au recours à la grève le 26 juin, soit jeudi dernier. Les négociations se sont faites du côté patronal par M. Albert Séguin et Ronald Myers, respectivement président et vice-président de Canada Packaging accompagnés de l'avocat de la compagnie. Du côté syndical, les représentants à la table de négociation étaient MM. René Côté, président de l'union locale entouré de ses principaux aides Ivan Lavoie, Léonard Auclair et Michel Yuerovich, ainsi que

Alonzo Leblanc, directeur de la grève, et Michel Gauthier négociateur syndical.

Pour bien démontrer jusqu'à quel point le conflit est maintenant chose du passé, mentionnons que tout de suite après la signature de la convention collective, les employés se sont rendus à une brasserie "pour fêter ça" et que M. Albert Séguin, président de la compagnie, s'est rendu sur les lieux pour déguster une bière avec ses employés, dissipant par le fait même toute tension qui aurait pu s'instaurer au retour au travail. Nous avons communiqué avec M. Séguin pour connaître sa conclusion. "Ce

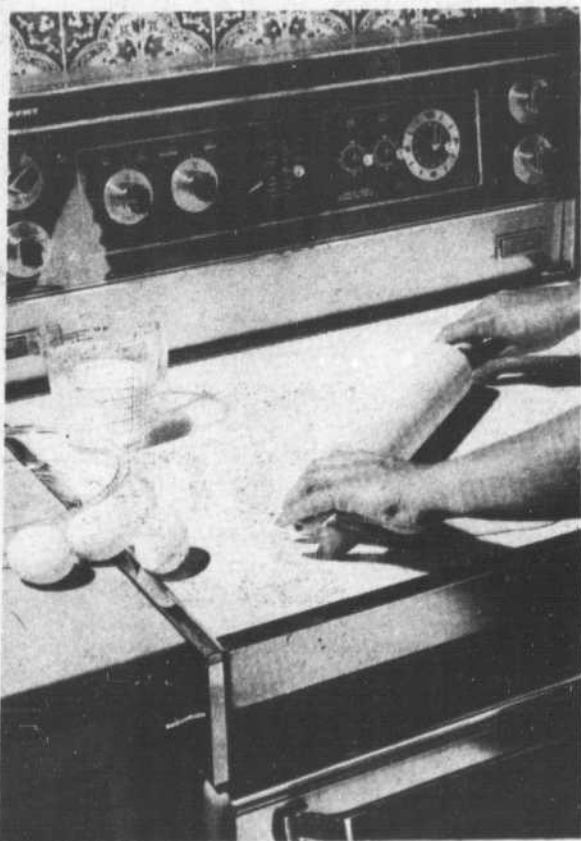
qui importe, c'est que le conflit soit définitivement réglé entre les autorités et les employés, et que nous puissions reprendre la production dans les plus brefs délais et ce, à un niveau le plus élevé possible pour pouvoir rencontrer nos nouvelles obligations salariales" nous a-t-il déclaré.

Du côté des employés, on se dit extrêmement satisfait de l'entente intervenue pour une période de deux ans et la présence de M. Séguin lors de leur fête témoigne sans contredit de la bonne entente qui régnera pour les deux prochaines années à la Canada Packaging.

Les cuisinières à dessus lisse Moffat:

Espace de comptoir supplémentaire, facilité de nettoyage, aspect moderne... et vous pouvez utiliser vos plats et casseroles préférés!

Moffat vous offre maintenant la nouvelle commodité et l'aspect moderne des cuisines d'aujourd'hui, grandes ou petites, grâce aux remarquables cuisinières à dessus lisse. Ce nouveau système de cuisson vous permet de choisir la combinaison de cuisinière ou table de cuisson-four mural qui correspond le mieux à vos besoins... et vous permet d'utiliser aussi vos recettes et ustensiles favoris!



Lorsque vous ne cuisinez pas, utilisez la surface comme un dessus de comptoir normal... pour préparer les repas, rouler la pâte... ou même comme planche à message pour la famille! Il suffit de l'essuyer avec une serviette de papier pour lui rendre son aspect du neuf!



Lorsque vous êtes prête à l'utiliser, allumez-la comme une cuisinière ou une table de cuisson ordinaire et placez le plat sur le motif en forme de soleil que vous avez choisi comme zone de cuisson. A mesure que la zone chauffe, le motif en forme de soleil devient plus jaune et un témoin lumineux vous rappelle quelle zone de cuisson vous utilisez. Le reste de la surface reste suffisamment frais pour pouvoir être utilisé comme espace de comptoir pratique pour vous faciliter le nettoyage immédiat des renversements!

Les Ameublements **prestige**
roger ouimet inc.

704, rue Saint-Pierre, Terrebonne, 666-4119

Importants dommages causés par des vandales au Centre des Loisirs

Les policiers de Terrebonne ont fait enquête lundi matin à la suite d'importants dommages qui ont été causés par des vandales en fin de semaine dans l'immeuble du Centre de loisirs, en location à l'Ami-

cale des Vétérans.

Selon le rapport, les vandales ont pénétré dans l'immeuble par la salle de quilles et dans leurs recherches d'objets à voler, ont défoncé presque toutes les portes.

Faits divers

Le service de police de Terrebonne nous informe des faits divers suivants survenus la semaine dernière:

- Le 23 juin, à 6h45 le soir, on a évacué l'immeuble des Appartements Saint-Louis, au 771 rue Léopold-Lachapelle, un incendie s'étant déclaré sur le toit. Tout était sous contrôle quelques minutes après l'appel.

- On a détaché une chaloupe appartenant à M. Laurence Montessor dans l'île des Moulins et si quelqu'un l'a retrouvée il est prié d'appeler au service de police à 666-4121.

- Le 25 juin: tentative de vol avortée dans la voiture du Dr Maurice Saint-Amand du 694 rue Thérèse.

- Le 26 juin, vers 11h du matin, appel à l'incendie chez François Lespérance, chemin Gascon où un tracteur dans la cour a brûlé.

- Le 27 juin: vol d'articles de sports appartenant au Service de la récréation de Terrebonne, à l'école Léopold-Gravel.

- Le 27 juin: un camion volé à Montréal a été retrouvé devant le 224 rue Sainte-Marie.

- Le 27 juin: raid surprise en coopération avec la Sûreté du Québec dans un établissement licencié de Terrebonne pour localisation d'un suspect du vol de \$1 million à Manic 3.

- Le 28 juin: rapport d'un véhicule volé à M. Michel Lacasse de Mascouche retrouvé devant le cinéma Terrebonne.

- Le même jour: l'auto de M. Pierre Ouimet a été frappée par une auto suppo-

sément volée près du marché J.A. Dancose.

- Le 29 juin: rapport d'un vol dans une auto de M. René Dufresne, 571 rue Thérèse.

- Le 29 juin: les pompiers de Terrebonne sont allés avec deux camions combattre un incendie chez M. Bruno Canatelli, 2750 chemin Gascon, feu qui menaçait de s'étendre à la forêt.

- Le 29 juin: un sac de cuir rouge contenant des objets a été trouvé sur le terrain du Centre municipal, rue Saint-Pierre. S'il vous appartient, le réclamer au poste de police.

- Le 30 juin: vol dans la maison de M. Lionel Madgin, 871 rue Léopold-Lachapelle.

- Le 30 juin: à la demande de la Sûreté du Québec, on a arrêté deux jeunes pour enquête suite à des vols dans les chalets de la région de Saint-Gabriel-de-Brandon.

- Le 30 juin: vol dans la voiture de M. Luc Naud, du 453 rue Masson.

- Le 30 juin: à 9h45 du matin - vandalisme au Centre de loisirs.

Festival de la chanson

Le premier festival de la chanson québécoise aura lieu à Québec du 3 au 17 août et un comité de logement a été formé pour recevoir les visiteurs. Ceux qui veulent être logés pourront composer (418) 524-8441 ou écrire au Comité de logement de la Chant' Août, 60, rue d'Auteuil, Québec 4. On pourra se loger à Québec durant le festival à partir de \$3.

Oui... Steinberg est de notre côté!



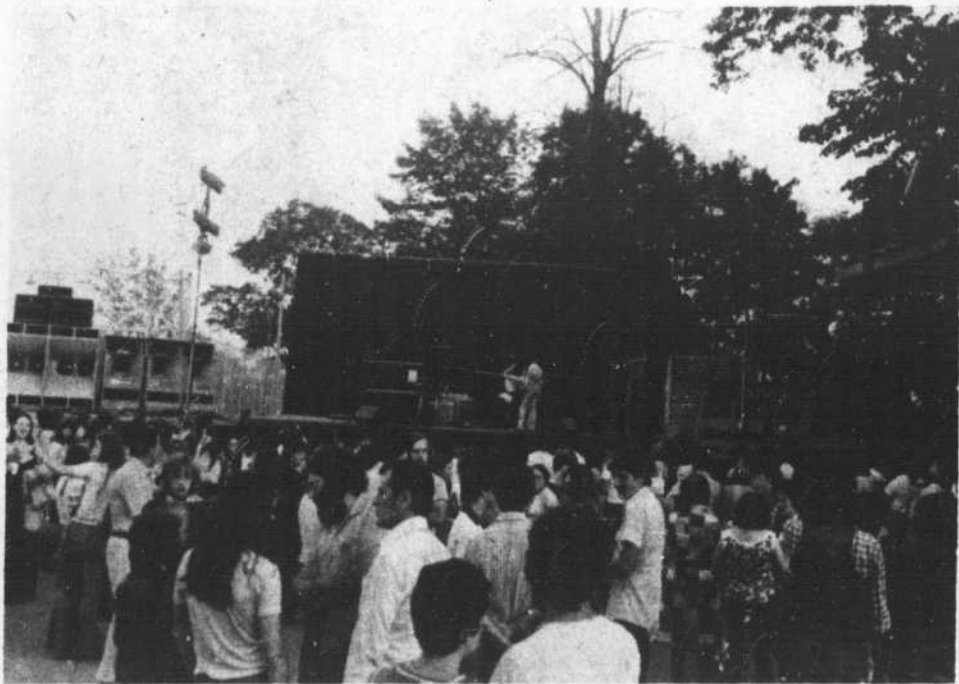
Faites-en la preuve!

ÉPAULE DE PORC FUMÉE <small>GENRE PICNIC LA LB</small> 88¢	<input checked="" type="checkbox"/> CRÈME GLACÉE <small>ICE CASTLE, SAVEURS VARIÉES</small> <small>ACHAT BON!</small> CONT. 1/2 GALLON \$1.29	LIMONADE CONGELÉE <small>BLANCHE OU ROSE STEINBERG</small> <small>ACHAT BON!</small> BTE 12 1/2 OZ 39¢	CERISES BING <small>DE WASHINGTON 12 RANGÉES</small> 69¢ <small>LA LB</small>
SMOKED MEAT <small>TRANCHÉ STEINBERG</small> \$1.29 <small>4 ENV. 2 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> JUS D'ORANGE <small>CONGÈLE NATUREL ORCHARD KING</small> 46¢ <small>BTE 12 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> MACARONI LANCIA <small>SAC 2 LB</small> 80¢	MELONS D'EAU <small>DE LA FLORIDE DU NORD, ENVIRON 18 LB</small> 1.79 <small>CH.</small>
<input checked="" type="checkbox"/> FOIE DE BOEUF <small>TRANCHÉ DÉVÉNÉ SANS PEAU, PRODUIT DÉCONGÈLE</small> LA LB 78¢	<input checked="" type="checkbox"/> GAUFRES AUX BLEUETS <small>CONGÈLES KELLOGG</small> 69¢ <small>PQT 11 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> CRISTAUX SWING <small>A SAVEUR D'ORANGE</small> 99¢ <small>6 ENV. 6 1/2 OZ</small>	ORANGES SUNKIST <small>Valencia, grosseur 138</small> DOUZ. 68¢
POULET PRESSÉ <small>TRANCHÉ HYGRADE - VIANDE ET OLIVES, PIMENT ET CORNICHONS</small> 39¢ <small>PQT 6 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> SHORTCAKE CONGÈLÉ <small>MCCAIN</small> \$1.59 <small>PQT 32 OZ</small>	TABLETTES DE CHOCOLAT <small>CADBURY, FORMAT RÉGULIER</small> 59¢ <small>PQT DE 4</small>	<input checked="" type="checkbox"/> LAITUE FRISEE <small>DU QUÉBEC, GROSSEUR 24</small> 14¢ <small>CHACUN</small>
<input checked="" type="checkbox"/> BOEUF HAMBURGER <small>FRAIS HACHÉ</small> 59¢ <small>LA LB</small>	<input checked="" type="checkbox"/> COFFEE MATE <small>CARNATION</small> 63¢ <small>PQT 6 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> MÉLANGE NESTEA <small>POUR THE GLACE</small> \$1.41 <small>PQT 13 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> LIMETTE <small>FRAÎCHE, GROSSEUR 63 DE FLORIDE</small> 07¢ <small>CHACUNE</small>
CRETONS <small>STEINBERG</small> 79¢ <small>#OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> NOURRITURE POUR CHIENS <small>Champion Dr Ballard: foie, boeuf, poulet</small> 26¢ <small>BTE 15 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> POUDINGS EN COUPE <small>DEL MONTE</small> 78¢ <small>PQT DE 4 BTES 5 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> BANANES <small>PETITES ET GROSSES VARIÉTÉ PREMIUM</small> 22¢ <small>LA LB</small>
<input checked="" type="checkbox"/> SAUCISSES FUMÉES <small>SANS PEAU SWIFT PREMIUM</small> \$1.15 <small>PQT 2 LB</small>	<input checked="" type="checkbox"/> POULET ENTIER <small>CORDON BLEU</small> \$1.48 <small>ACHAT BON!</small> BTE 3 1/4 LB	<input checked="" type="checkbox"/> HUILE DE MAÏS <small>MAZOLA</small> \$1.31 <small>BOUT 24 OZ</small>	BEIGNES NATURE <small>STEINBERG</small> 49¢ <small>PQT DE 12</small>
<input checked="" type="checkbox"/> SAUCISSES FUMÉES <small>JUMBO SANS PEAU STEINBERG</small> 99¢ <small>PQT 1 LB</small>	<input checked="" type="checkbox"/> DÉTERSIF LIQUIDE <small>WISK</small> \$2.67 <small>BTE 2 LITRES</small>	PEPSI-COLA 35¢ <small>BOUT 26 OZ</small>	BRIOCHE SUCRÉES <small>AUX FRUITS STEINBERG</small> 49¢ <small>PQT DE 8</small>
BACON TRANCHÉ <small>SANS COUENNE STEINBERG</small> \$1.39 <small>PQT 1 LB</small>	<input checked="" type="checkbox"/> DÉTERSIF EN POUDRE <small>ALL POUR VAISSELLE</small> \$1.69 <small>BTE 50 OZ</small>	<input checked="" type="checkbox"/> DÉTERSIF EN POUDRE <small>OXYDOL</small> \$1.99 <small>BTE 80 OZ</small>	TARTE AUX NOIX <small>STEINBERG</small> 59¢ <small>14 OZ - 8" CH.</small>
BRIQUET BIC <small>NON-REPLISSABLE</small> \$1.59 <small>CH.</small>	<input checked="" type="checkbox"/> AGENT DE RINÇAGE <small>A SEC ALL</small> 95¢ <small>BOUT 4 OZ</small>	CHIFFONS-J 95¢ <small>PQT DE 12</small>	GÂTEAU AU CHOCOLAT <small>NOUVELLE ORLÉANS, GLACE AU CHOCOLAT</small> 69¢ <small>14 OZ</small>
ICE PAK <small>FORMATS VARIÉS</small> 79¢ à \$1.59	<input checked="" type="checkbox"/> PILES SÈCHES <small>RAY O-VAC POUR RADIO A TRANSISTOR</small> 99¢ <small>PQT DE 4</small>	<input checked="" type="checkbox"/> BRIQUETTES DE CHARBON <small>STEINBERG</small> \$1.29 <small>SAC 10 LB</small>	

Tout compte fait, c'est encore chez Steinberg que le total de votre commande reste le plus avantageux.

LA SAINT-JEAN EN IMAGES

LA SCENE où s'est déroulé le spectacle du dimanche soir a nécessité beaucoup de travail de la part des organisateurs. Mais le tout en valait la peine puisque le spectacle a été un succès sur toute la ligne. Le système de son entre autres, a épaté bien des gens. C'est CMV Sonorisation de Marie-ville dans les Cantons de l'Est qui avait été engagé par le Centre culturel de Terrebonne.



Certaines personnes se sont contentées de regarder tranquillement les allés et venues des gens dans le quadrilatère de la Place du Marché.

GUERRE AUX INSECTES

Cet été, oubliez les

MARINGOUINS

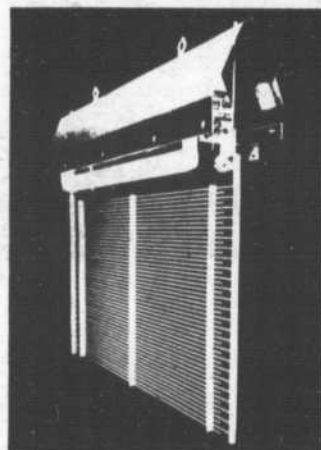
et autres insectes nuisibles

avec un

KLENATRON

APPAREIL ELECTRONIQUE

Détruit vite et avec efficacité la population d'insectes! Les bestioles sont attirées à l'appareil par sa lumière noir de 40 watts et sont vite électrocutées sur son grillage électronique. Mille centres commerciaux et particuliers en ont fait l'usage et ont prouvé son efficacité.



Pourquoi Klen-A-Tron est devenu le numéro 1 pour le confort intérieur :

- Attire les insectes vers lui loin de vous
- Electrocuté les maringouins proprement et efficacement
- Non dangereux pour humains, oiseaux, abeilles.
- Tue 50 à 70 bestioles à l'heure
- Protège à la journée longue
- Prolonge son effet, d'année en année, en limitant la procréation des insectes
- Mieux que tous les insecticides, car il élimine le travail manuel et la pollution que dégage l'insecticide
- Des milliers de clients satisfaits prouvent son efficacité
- Economique: son utilisation électrique équivaut à celle d'une ampoule 60 watts
- Durabilité: certains, installés depuis 10 ans, fonctionnent toujours à merveille
- Produit de qualité exceptionnelle résistant à toutes les saisons et toutes les intempéries, étant construit en stainless steel, teflon, plexiglass et aluminium.
- Système électrique approuvé
- Avoir un Klen-A-Tron, c'est profiter pleinement de la saison des vacances

DISTRIBUE PAR :

PIERRE FORTIN vendeur autorisé

1229, RUE BELCOURT, TERREBONNE

666-7191



LES ARTISANES DE TERREBONNE avaient aussi leurs places dans les kiosques de la Place du Marché. Celles-ci, Catherine Lemieux et Chantal Bowen, ont à peu près écoulé tout ce qu'elles avaient confectionné.



Le premier spectacle de la soirée du dimanche soir a été donné par un jeune chansonnier, Serge Langlois, qui a "réchauffé" le public par ses chansons.

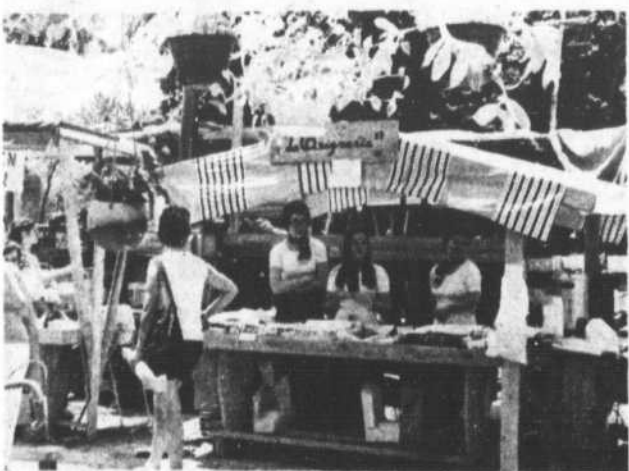
LA SAINT-JEAN EN IMAGES



UNE FOULE RECORD S'ETAIT ASSEMBLEE à Terrebonne pour assister au spectacle de Clémence Desrochers et des Serpentins. Déjà quelques heures avant le spectacle, plusieurs milliers de personnes attendaient le commencement.



Le cuisinier "à la galette de sarrazin", le gros Maurice.



Quelques scènes de la Place du Marché et de ses marchands.

DEPANNEUR SENECAI
 EPICERIE, PATISSERIE, GATEAUX, POGOS CHAUDS
 SERVICE AU COMPTOIR POUR APPORTER
 OUVERT TOUS LES JOURS DE 8H A 10H
 449, RUE MASSON TERREBONNE 666-6013

Cette page est une
 gracieuseté
 de

MAGASIN DE COUPONS J. GUENETTE
 Tissus à la verge - Coupons - Accessoires de couture
 Patrons Butterick en magasin - Draperies
 Laine Phentex, Aronelle - Accessoires de tricot
 155, ST-ANDRE Terrebonne 666-8592

BEAUSOLEIL
 votre voisin Métro vous offre
 un choix toujours plus vaste
 et un service irréprochable
 aux prix les plus bas!
 529, Saint-Louis Tél.: 666-4158
 930, des Seigneurs Terrebonne

fleuriste
Terrebonne
florist
 666-3329
 Livraison Gratuite
 Mme Agathe S. Boisvert
 Mme Monique Gagnon
 559, Masson Terrebonne

A VOTRE MARCHÉ IGA
JEAN-LUC DESJARDINS
 ...vous serez BIEN SERVIS
 • VIANDES DE QUALITE
 • EPICERIES DE CHOIX
 • FRUITS ET LEGUMES FRAIS
 Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h
 Le dimanche: 9h à 5h
 477-5757
 1500, ch. Gascon, Terrebonne

Le Conseil du statut de la femme

Le Conseil du Statut de la Femme a été créé le 6 juillet 1973, par l'adoption de la loi 63. Organisme d'étude, de consultation et d'information qui relève directement du Premier ministre, le Conseil s'attache à tout ce qui concerne l'égalité et le respect des droits du Statut de la Femme, au Québec. En mars 1974, le Premier ministre a délégué M. Fernand Lalonde, ministre d'état au Conseil exécutif, comme ministre responsable du Conseil du Statut de la

Femme, ainsi que le prévoyait le texte de la loi 63.

Avant la formation du Conseil que nous connaissons actuellement, il y eut plusieurs étapes qui ont mené à sa création. En avril 1966, un regroupement des mouvements féminins connus sous le nom de la Fédération des Femmes du Québec a participé activement au rapport de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, rapport qui a paru en 1970.

Enfin, en 1972, Mme Claire-Kirkland-Casgrain dépose à l'Assemblée nationale un projet de loi créant le Conseil du Statut de la Femme.

Le mandat du Conseil est de recevoir des requêtes (individuelles ou collectives) de femme lésées dans leurs droits, de les diriger vers les services compétents, de former un noyau de planification, à court, moyen et long terme, afin d'assurer le Statut de la femme pour l'avenir. Le Conseil reçoit les projets qui lui sont soumis

et les étudie. Troisièmement le Conseil se doit d'informer la population. Le Conseil devient ainsi le lien entre le gouvernement et le public. Il a aussi pour rôle de faire au Premier ministre les recommandations nécessaires et s'assurer que l'on y donne suite.

Toute personne désireuse de se procurer le rapport annuel 73/74 du Conseil du Statut de la Femme, faites votre demande à 100 Place d'Youville, suite 610, Québec. Vous trouverez dans ce rapport les actions entreprises, réalisations, etc... Merci,

Bien vôtre,
Emilie Tremblay

Sainte-Anne-des-Plaines.

M. Denis Racine qui représente également Sainte-

Anne-des-Plaines au sein de ce conseil scolaire, a été élu vice-président du conseil pour l'année en cours.

No 6-3527

MENUISERIE GENERALE

Léopold Limoges & Fils Limitée

SPECIALITE: ARMOIRES - MOULURES

91, Montée Masson

Terrebonne

REMBOURRAGE LE COMTE ENR.

Spécialité :

CHAISES DE CUISINE

Réparation de mobiliers de salon
Estimation gratuite à domicile

Dépositaire des tapis
"Royaloom-Concorde"



2345, Bélanger

666-9660

Saint-Louis-de-
Terrebonne

**NOUS RAMASSONS GRATUITEMENT
VOS VIEILLES
AUTOMOBILES
POUR DEMOLITION
SEULEMENT
(FERRAILLE)**



Téléphonez
maintenant

METAUX GAMMA

PRESSED METALS ENR.

323-5501 • 326-6643

GARDONS NOTRE ENVIRONNEMENT PROPRE

EMBELLISSONS NOS TERRAINS
[VOIR PAGES JAUNES "SCRAP"]

Ce qui se passe

Le changement du nom de Paul Desrochers donné à une école à Auteuil (Laval) en celui d'école Horizon-Jeunesse montre bien qu'on ne devrait jamais donner le nom d'une personne vivante à un immeuble, à une rue ou à un monument. C'est là une règle élémentaire de toponymie qu'on devrait respecter.

Le jeune député Maurice Dupras qui siège aux Communes d'Ottawa depuis quelques années et qui représente le comté de La Belle (ancienne partie nord du comté de Terrebonne), a adressé à chaque famille de son comté une brochure de 32 pages pour expliquer le travail de député et ce qui se fait à Ottawa.

Le Studio-Théâtre à Sainte-Sophie présente "Les tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube" de Jean-Claude Germain, du jeudi au samedi à 21 heures, jusqu'au 13 septembre. On peut réserver et obtenir les indications pour s'y rendre en composant 436-1304.

M. Rosaire Gauvreau, conseiller scolaire du quartier Sainte-Anne-Sud au conseil scolaire de Sainte-Thérèse, a été choisi pour siéger au comité exécutif représentant les quatre quartiers scolaires situés dans

A. McLAUGHLIN

agent des

MONTRES DE QUALITE BULOVA
ACCUTRON ET CARAVELLE

pour hommes et dames
Bijoux — Cadeaux



931, Léon-Martel

Terrebonne



666-3961

BOUCHERIE FORGET

3575, CHEMIN COMTOIS

666-6735

St-Louis-de-Terrebonne

Viandes pour
congélateurs



Boeuf de choix
seulement

Avec la Toro Guardian®,

moins de temps, moins d'ennuis

Conçue pour donner un rendement idéal, la Toro Guardian a plus de 30 atouts de précision qui rendent la tonte plus facile, plus sûre et moins longue.

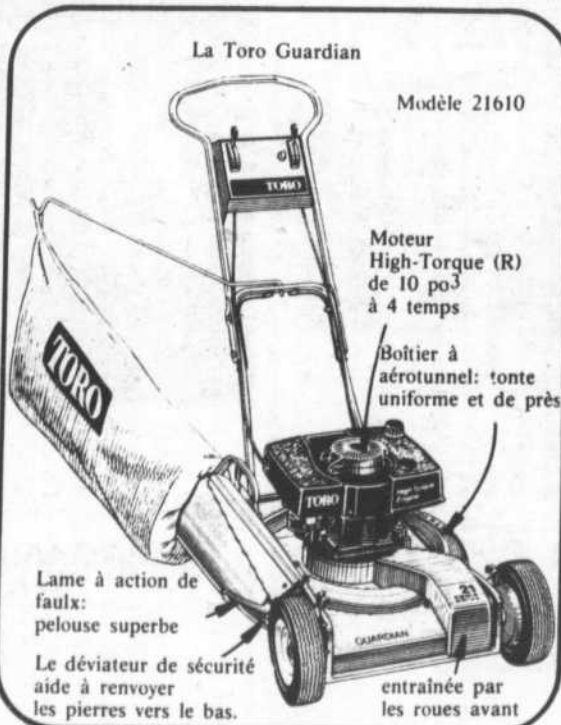
Elle est mue par le moteur révolutionnaire High-Torque (R), si puissant qu'il peut tondre l'herbe drue de 10" également, bien net, sans hésiter.

Economie de carburant

En général, les tondeuses ne consomment pas beaucoup de carburant, mais le moteur High-Torque est si efficace qu'il en brûle en moyenne 29.5% de moins que les moteurs ordinaires.

L'ensacheuse sans pareille de changement rapide comprend une fermeture-éclair arrière qui évite le besoin d'agrafes et de cordons encombrants. Le sac est rattaché à un éjecteur bien entré dans la tondeuse. Sac et éjecteur s'enlèvent comme un tout en moins de 15 secondes.

Venez chez nous vous renseigner sans délai sur la Guardian et les autres produits Toro.



Ne vous êtes-vous pas privé
d'une Toro trop longtemps?

TORO

TERREBONNE EQUIPEMENT

Vente — Service — Réparation

145, rue Chapleau 666-6661 Terrebonne

A Terrebonne et dans la région, c'est



**NETTOYEUR
TERREBONNE**

NETTOYAGE
PRESSAGE
REPARATIONS
ENTREPOSAGE

666-2266

Toujours un excellent service à domicile

NETTOYEUR TERREBONNE CLEANER

F. LALANCETTE, prop.

102, RUE LEPAGE

TERREBONNE

VIANDES DE QUALITE



Spécialiste des viandes de BOEUF.
Commandes pour congélateurs avec
emballage gratis
et congelé si désiré

ADRIEN LIMOGES ET SON EQUIPE
garantissent votre satisfaction



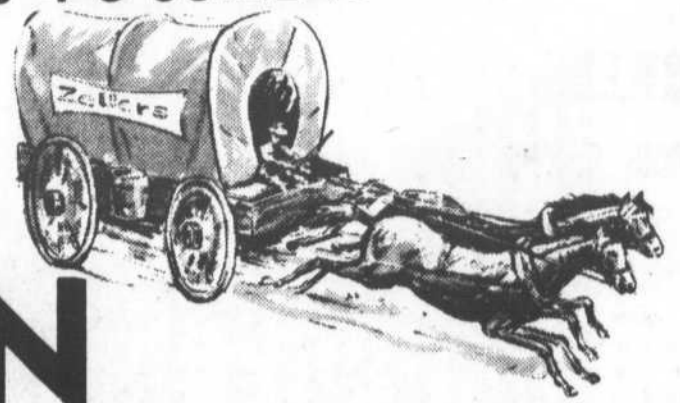
SALAISSON ADRIEN LIMOGES INC.

126, RUE CHAPLEAU * 666-4470 * TERREBONNE

Zeller's

JEUDI VENDREDI SAMEDI
3-4-5 JUILLET

NOTRE GRANDE VENTE WESTERN



Pantalon pour fillettes

grandeur 2 à 6X ans,
Rég. 3.97

SPECIAL 2.00

Ensemble de badminton

avec filet, moineau et deux raquettes
Rég. 2.97

SPECIAL 1.50

Jacket de nylon pour hommes

couleurs et grandeurs variées
Rég. 6.66

SPECIAL 4.00

Jeans Québec pour hommes,

toutes grandeurs
Rég. 16.95

SPECIAL 12.00

Gilet Acrylic pour hommes,

couleur et grandeur assorties
Rég. 6.66

SPECIAL 4.00

Short en denim pour garçons

Rég. 3.96

SPECIAL 2.00

Espadrilles

Pony bleu/rouge ou jaune/NOIR
Rég. 14.00

SPECIAL 6.00

Venez au café

Fleur-de-Lys

pour un moment

de détente



3

plans de
crédit

pour mieux
vous servir

Rayon
des
meubles



PALAZZO pour dames

en jersey à motifs
Rég. 15.66

SPECIAL 8.00

Top à grandeur universelle pour dames

Rég. 6.66

SPECIAL 3.50

Débardeur pour dames

Rég. 3.66

SPECIAL 2.00

T-Shirt imprimé pour dames

Rég. 4.96

SPECIAL 3.00

Blouse manche courte pour dames

de couleurs variés
Rég. 4.44

SPECIAL 3.00

Sac Olympique de 13" en nylon.

Parfait pour ranger
accessoires de culture physique

Rég. 3.96 **SPECIAL 3.00**

Tissus à la verge

assortis
Rég. 1.07/vge

SPECIAL .60¢/vge

Zellers

LES GALERIES DE TERREBONNE

1125 BOUL. MOODY
TERREBONNE

SPORTS

par
GILLES CHAPUT



Trois autres gains pour nos Expos

Le 16 juin, nos Expos prenaient la mesure du Saint-Léonard par 4 à 1. Marc Larouche remporta sa deuxième victoire de la saison. Il limita l'adversaire à seulement quatre coups sûrs. Nos Expos prirent les devants 1 à 0 en quatrième manche grâce à un simple de Larouche. Nos porte-couleurs portèrent le compte 2 à 0 à la manche suivante alors que B. Archambeault reçut un but sur balles avec les buts remplis. Le Saint-Léonard répliqua avec un point dans la seconde moitié de cette manche avec deux doubles consécutifs. Serge Gougeon scella l'issue du match avec un simple de deux points à la sixième manche.

TERREBONNE **SAINT-LEONARD**
000 112 0 - 4 9 2 000 010 0 - 1 4 1

Le 20 juin, nos porte-couleurs disposèrent difficilement de la formation du Pointe-aux-Trembles par 6 à 5. On assista à une fin de match du tonnerre. Nos Expos menaient 5 à 2 après 5 1/2 manches de jeu lorsque le P.A.T. nivela le pointage en sixième. A la dernière manche, les nôtres brisèrent l'égalité avec un point non mérité. Après deux retraits, Marc Lecours atteignit les cousins sur une erreur. Serge Drouin le poussa au marbre avec un simple. A son retour au bâton, le P.A.T. montra les dents. Deux simples consécutifs, un retrait sur un choix de l'intérieur, un simple à l'avant-champ remplirent les buts. L'artilleur Marc Larouche se surpassa alors au monticule. Il retira le frappeur suivant sur trois prises et força l'autre à cogner un long ballon au champ centre pour le dernier retrait. Larouche enregistrait ainsi son troisième gain contre aucun revers.

TERREBONNE **P.A.T.**
002 021 1 - 6 6 3 000 113 0 - 5 8 6

Le 26 juin, nos Expos l'emportèrent facilement en écrasant le Repentigny par 22 à 8. Serge Drouin n'eut aucune difficulté à remporter son quatrième triomphe de la saison. Il a également contribué à l'attaque de 12 coups sûrs des siens en obtenant trois simples en autant de présences officielles au bâton. Jean Demers produisit cinq points avec un simple et un triple tandis que Michel Désormeaux en faisait marquer trois avec un double et un triple. En plus des douze coups sûrs nos porte-couleurs reçurent 19 buts sur balles. Pour sa part, Serge Gougeon en reçut six en autant de présences au bâton.

REPENTIGNY **TERREBONNE**
040 010 3 - 8 9 6 050 7(10)0 x - 22 12 7

Le pee-wee local remporte son match hors-concours

Le 21 juin dernier, l'équipe des Léopards, pilotée par M. Maurice Layette, a défait une formation de Laval Est par le compte de 8 à 7 lors d'un match hors-concours. M. Layette compléta son alignement avec quelques joueurs des trois autres formations de sa section. Daniel Thibault fut crédité du gain. Il retira onze frappeurs au bâton. Pierre Edmond se distingua à l'attaque avec un simple et un triple. Son triple à la cinquième manche produisit trois points dont le point vainqueur.

LAVAL EST **TERREBONNE**
020 310 1 - 7 7 8 202 040 x - 8 6 4

Deux cuisants revers pour le bantam

Le 26 juin, lors d'un programme double, le Saint-Léonard disposa du Bantam par 15 à 5 et 13 à 1. Dans le premier match, nos porte-couleurs furent limités à seulement quatre coups sûrs. D. Villeneuve en frappa deux

pour produire deux points. Dans la deuxième rencontre, le Bantam ne fit pas mieux à l'attaque. Seul Lucien Gascon réussit à cogner en lieu sur et ce, à deux reprises.

TERREBONNE **TERREBONNE**
102 010 1 - 5 4 6 000 01 - 1 2 6
SAINT-LEONARD **SAINT-LEONARD**
241 440 x - 15 13 6 (11) 11 0x - 13 9 1

Association des Jeunes de Coeur Terrebonne

Ligue de balle-molle au 25 juin 1975:

EQUIPES	PJ	PG	PP	TOT.
L.D.Q.	8	8	-	16
L'Étincelle	9	6	3	12
Métron Beausoleil	10	6	4	12
Forget Sport	10	4	6	8
A Mart	11	3	8	6
Pharmacie Mathieu	10	2	8	4

Yvon Deschênes
Publiciste
Ass. des Jeunes de Coeur de Terrebonne Inc.

Galipeau Musique emménagera aux Galeries de Terrebonne en août

Les propriétaires de Galipeau Musique Terrebonne, M. et Mme Clément Lacelle ont confirmé à *La Revue* qu'ils ont loué un local au centre commercial **Les Galeries de Terrebonne** où ils emménageront dans les premiers jours d'août. Ils occupaient jusqu'à maintenant un local au centre commercial de la Place des Seigneurs, fondé en 1971.

On se spécialisera à cet endroit dans la vente des orgues, pianos, instruments de musique, accessoires, musique en feuille et méthodes, laissant par le fait même la vente de disques, cassettes et radios.

YVES MATHIEU
PHARMACIEN
666-6664

PHARMACIE ESCOMPTE

900 PLACE des SEIGNEURS
TERREBONNE, P.Q.

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX!

etco

Pour être assuré de conserver de bons souvenirs de vos vacances fiez-vous à Etc Photo

Grande variété de films à prix d'es-compte

SERVICE + BAS PRIX = PHARMACIE MATHIEU

Tél.: 666-8641

R. LAVERDURE

ÉPICIER LICENCIÉ

REÇU LE

BIÈRE • PORTER

11 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
HEURES D'AFFAIRES:
Tous les jours (excepté le dimanche)
DU QUÉBEC de 7h a.m. à 10h p.m.

623, ST-PIERRE

TERREBONNE